

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE
CANADIENNE

PHILOSOPHIE, HISTOIRE, DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES,
ESTHÉTIQUE, APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE, RELIGION.

NOUVELLE SÉRIE

TOME SEPTIÈME—XXIII^e DE LA COLLECTION

MONTREAL:
PRENDERGAST & CIE., PROPRIÉTAIRES-IMPRIMEURS

1887

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

MATIÈRES DES SEPT VOLUMES DE LA NOUVELLE SÉRIE.

A Antoine L. (Poésie), A. G. L. Desaulniers.....	III,	553
A l'hiver ("), Chs. M. Ducharme.....	VII,	193
A ma femme ("), Eustache Prud'homme.....	I,	517
A Madame *** &c (Poésie), Ernest Marceau.....	I,	257
A Monsieur Chs de Grandmoulin (Poésie), M. J. A. Poisson.....	VII,	449
A travers le Canada, Xavier Marmier.....	V,	33, 65
A travers mes livres, A. Gingras.....	II,	257, 321
Adieux à la vie, Rosalba Tétrault.....	IV,	28
André Hofer &c, Jos. Desrosiers.....	V,	705
Angéline de Montbrun, Laure Conan. I, 367, 408, 467, 550, 613, 679, 718, II, 91, 169, 229, 363, 418, 495.		
Antoine de Lamothe-Cadillac, T. B. Bédard.....	II,	680
Antoine Gérin-Lajoie et Jean Rivard, Chas. M. Ducharme.....	VI,	204, 286
Au bois (Poésie), Chs. M. Ducharme.....	VI,	641
Au Dr H. (Épître légère).....	II,	115
Au Nord, J. Hermas Charland.....	VI,	519, 608
Au salon (Poésie), Maximilien Coupal.....	VII,	129
Biographie—Mgr Ignace Bourget, J. Hermas Charland.....	VII,	393
Do —Mgr Jean-Jacques Lartigue, J. Hermas Charland.....	VII,	579
Bon voyage (Poésie), M. J. A. Poisson.....	VII,	513
Boule de neige etc., Chs. M. Ducharme.....	VII,	588
Bulletin Bibliographique.—Jos. Desrosiers.....	I,	127, 447, IV, 177
Do do —P. B. Mignault. I, 191, 318, 448, 511, 573, 767. II, 192, 255, 700. III, 62, 106, 443, 765, IV, 565.		
Do do —Dr L. D. Mignault.....	I,	320
Do do —Dr H. E. Desrosiers.....	I,	191
Do do —G. L.....	I,	318
Do do —Carolus.....	VII,	120
Do do —Dux.....	II,	192
Do do —Eusèbe.....	I,	640
Do do —Galus.....	V,	107
Do do —Gustave Lamothe.....	II,	638
Do do —Politicus.....	III,	190
Do do —E. L.....	V,	168
Do do —X, X, X.....	V,	170
Do do —?.....	V,	168
Canada et Picardie (Poésie), M. J. A. Poisson.....	VI,	577
Do do ("), Léon Barat.....	VI,	577

Catholique en principe et libéral en pratique, E. N. P.....	I, 18
Causerie, Gazof.....	III, 762
Do littéraire, Benjamin Sulte.....	VI, 707
Do musicale, R. O. Pelletier.....	I, 182, 303, 435, 556, 692, II, 53, 183, 310
Do philologique, H. Martel.....	III, 18
Do scientifique, Dr Séverin Lachapelle. I, 113, 247, 374, 500, 686, 758. II, 47, 117, 242, 373. III, 97	
Do sur les arts, Eugène Aubert.....	II, 563
Champlain et la Verandrye, Benjamin Sulte.....	I, 342
Chanson de Dollard &c. (Poésie), Maximilien Coupal.....	VI, 449
Chant des hirondelles (Poésie), Chs. M. Ducharme.....	V, 220
Châteaubriand et la Renaissance &c. J. Desrosiers.....	II, 278, 355
Chronique, Chs. M. Ducharme.....	VII, 635
Do de Noël, Chs. M. Ducharme.....	IV, 722
Do du mois, Philippe Masson.....	IV, 631, 700, 762. V, 57, 123, 188
Do do ***.....	V, 251
Do do L. C.....	V, 316
Do do R. Errol Bouchette.....	V, 361, 442
Do do René de Joly. V, 505, 569, 633, 696, 759. VI, 52, 122, 184	
Do religieuse, Jean Rouleau.....	I, 308
Chronologie littéraire.....	III, 63
Chronique littéraire, P. B. Mignault.....	II, 500
Classiques et romantiques, Thos. Chapais.....	II, 37, 79, 158, 211
Colbert et la Nouvelle-France, J. Desrosiers.....	II, 607
Conservez vos chansons (Poésie), Ernest Marceau.....	II, 353
Contes et récits canadiens, E. L. C.....	V, 99
Curiosités statistiques, Octave Cuisset.....	IV, 675
Dé l'harmonie &c., J. S. Raymond.....	V, 641
Dé l'habit des corps religieux &c., B. A. T. de Montigny.....	II, 427, 477, 519
Dé Pembroke à la Baie d'Hudson, J. B. Pronix.....	IV, 321, 385, 458, 513
Dé Québec à la Floride, J. N. Gregory, Trad. par A. Gagnon, VI, 326, 391, 472, 596, 611	
Déméologie et les sauvages du Canada, L. A. Frudhomme.....	VI, 276, 334, 387
Dé appels comme d'abus en France, Edmond Lureau.....	V, 332
Deux voisins, Léon Barat.....	VI, 477
Échos littéraires, Carolus.....	VI, 255, 317, 382, 446, 510, 575
Éducation.....	IV, 193
Entretien sur l'état actuel de la société, J. S. Raymond.....	IV, 651
Enquêtes historiques sur le roman, J. J. Beauchamp.....	IV, 310, 337, 401
Essai sur la littérature allemande, Albert Lefavre.....	I, 67, 139, 208, 268, 425, 532
Études historiques de M. Rameau, E. Rameau de Saint Père.....	V, 471
Exploration de la Baie d'Hudson, Andrew R. Gordon.....	V, 524, 577
Fable (Poésie), Pamphile Lemay.....	I, 449
Feuille d'érable et zéphyr (Poésie), Chs. M. Ducharme.....	V, 339
Fille à marier, Salvatore Farina. VI, 36, 99, 163, 228, 294, 353, 424, 478. V, 536	
Fils de ses œuvres (Poésie), Benjamin Sulte.....	I, 288

TABLE DES MATIÈRES

III

Fleurs printanières (Poésie), Ernest Marceau.....I, 321
 Florence, G. Lamberty.....IV, 705
 François-Xavier, Garneau, par M. Chauveau—Giulio.....IV, 199
 Frédéric Ozanam, P. B. Mignault.....II, 577, 641, 705

 Henry Kelsey et ses découvertes, L. A. Prud'homme.....VII, 398
 Hier et aujourd'hui (Sonnet) M. J. A. Poisson.....VI, 1
 Histoire et régime de la propriété foncière en Europe, E. Rameau de Saint Père.....VI, 416, 461
 Hommage à Louis Veillet (Sonnet), M. J. A. Poisson.....III, 193
 Huit jours en Alsace en 1884, J. J. Weiss.....V, 654, 721
 Do do Hollande, Edmond Lareau.....II, 531
 Hymne national (Poésie), l'abbé N. Caxon.....IV, 375

 Immigration et colonisation &c. Edmond Lareau.....IV, 593
 Indolence (Poésie), M. J. A. Poisson.....IV, 621

 Jacques Cartier (Poésie), M. J. A. Poisson.....V, 672
 Jean-Baptiste Desautels, père, L. A. Prud'homme.....VI, 514, 603
 Do do fils, do.....VI, 642
 Jean Nicolet.....VI, 67
 Joliette, J. Hermas Charland.....VII, 328
 Joseph Lafrance, L. A. Prud'homme.....VI, 6, 88, 135
 Jugements et sentences du Conseil Privé, Benjamin Sulte.....VII, 257

 L'abbé de Queylus, Pascal Poirier.....III, 673, IV, 86, 65
 Do Faillon, Edmond Lareau.....II, 202
 L'absolution avant la bataille (Poésie), Gaspard L. Desaulniers.....VI, 321
 L'ancienne noblesse du Canada, Benjamin Sulte.....V, 398, 341, 396, 486, 548
 L'ange du foyer, par J. G. Le Bonfillier.....VII, 641
 L'angeleur (Poésie), Gulléry.....VI, 193
 L'Assomption (Poésie), Louis François Tsige.....VII, 385
 L'édit contre les jureats &c. Edmond Lareau.....II, 732
 L'Église et l'État, P. R.....IV, 133
 L'enseignement du français, Benjamin Sulte.....VI, 758, VII, 27
 L'équilibre inter-provincial, Joseph Roy.....I, 42
 L'été (Poésie), Ernest Marceau.....I, 608
 L'hospitalité du poète (Poésie), M. J. A. Poisson.....I, 65
 L'ignorance des Anglais, Benjamin Sulte.....II, 6
 L'Institut royal du Canada, Gustave Lamothé.....II, 295
 La Chibberli, G. d'Orcey.....I, 102, 170, 237, 289
 La conciliation, F. X. A. Trudel.....I, 77, 147
 La création de l'homme (Poésie), Benjamin Sulte.....II, 487
 La découverte du Mississipi, Benjamin Sulte.....I, 385
 La duchesse d'Aiguillon, J. Desrosiers.....II, 735, III, 27
 La dame d'Ellermore, Mrs Oliphant.....IV, 179, 225, 281, 355, 425, 498
 La famille Le Febvre de Bellefleur, A. C. de Léry Macdonald.....IV, 168, 235, 291
 La France et le Canada, Benjamin Sulte.....I, 451
 La justice criminelle, &c. Edmond Lareau.....III, 65
 La langue française au Canada, Jules P. Tardivel.....I, 259

La littérature, J. Hermas Charland.....	VI, 543
Do et la politique en Italie, Giulio.....	V, 222
Do canadienne à l'étranger, Gustave Lamothe.....	I, 643, II, 289, 498, 558
Do do do R. de Charencey.....	II, 747
Do do do R. Martin.....	III, 140
Do do do E. Dalairé.....	II, 749
Do do do Th. de Puymaigre.....	II, 688
Do grecque, Edmond Lareau.....	III, 641, IV, 12
La musique et la liturgie, Rev. Francis Witt.....	IV, 139
La politique et la littérature en Italie, Giulio.....	IV, 257
La question irlandaise, James Donnelly.....	III, 471, 588, 768
La race française, A. de Simpey.....	VI, 2
La république de Saint-Marin, l'abbé J. C. Gouche.....	II, 301
La rose et son bouton (Poésie), J. J. Lartigue.....	VI, 440
La Saint Sidi-Brahim, Léon Barat.....	VII, 11
La Société Royale, Benjamin Sulte.....	VI, 725
La statue de Cartier (Poésie), Benjamin Sulte.....	V, 523
La tenure seigneuriale, Benjamin Sulte.....	II, 437, 449
La traite du Nord-Ouest &c. L. A. Prud'homme.....	VII, 16, 95
La vallée des Ormots, J. Ansermoz.....	III, 88
Le bois de la Boulaye, Alfred de Courcy.....	III, 420, 478, 597, 684, IV, 30, 86
Le camp volant de 1649, Benjamin Sulte.....	I, 159
Le cardinal Dechamps, Jos. Desrosiers.....	VII, 77, 164
Le château de Trélor, Alexandre Roccofort.....	IV, 555, 597, 692, 714, V, 17, 87, 139 193
Le château de Vaudreuil, A. C. Léry Macdonald.....	IV, 1, 69, 165
Le chien d'or, J. M. Lemoine.....	VI, 84
Le clergé et les militaires catholiques &c. Ch. Valeur.....	VI, 146, 221
Le Colorado en 1880, C. N. Panneton.....	I, 345, 458, 522, 587
Le drapeau de Carillon, Ernest Gagnon.....	II, 129
Le dictionnaire généalogique, l'abbé Tanguay.—J. B. Proulx.....	VII, 132, 232
Le jubilé de 1881 (Poésie), l'abbé G. E. Caron.....	I, 547
Le Labrador, J. M. Gregory, Trad. par Alph. Gagnon.....	VI, 212
Le lac Michigan (Poésie), T. A. V.....	VI, 65
Le lis de Saint Joseph, l'abbé N. Caron.....	IV, 26
Le mariage de Lamothe-Cadillac, T. P. Bédard.....	III, 104
Le Nord, B. A. T. de Montigny.....	VI, 345, 404, 493, 579, 658. VII, 32, 85, 174, 221, 297, 358, 422, 493
Le Nord-Ouest d'autrefois, L. A. Prud'homme.....	VII, 557, 643
Le petit Aveugle (Poésie) J. Alph. Desjardins.....	I, 641
Le plaisir de vivre " Benjamin Sulte.....	VI, 705
Le premier méridien universel, A. Michel.....	III, 397
Le Rév. P. Dalmas, assassiné, (1693), T. B. Bédard.....	III, 555
Le réveil (Poésie), M. J. A. Poisson.....	VI, 385
Le roi des corsaires, ".....	VII, 67, 158
Le soldat du Capitaine Guibert, Raymond Bruchert.....	VII, 665
Le souvenir, (Poésie) ".....	I, 355
Le suicide, F. X. Demers.....	II, 683
Le torticolis, Benjamin Sulte.....	VI, 740
Le travail, l'abbé E. Demers.....	VI, 259, 339

TABLE DES MATIERES

v

Le Vén. J. B. de la Salle, Joseph Desrosiers.....II, 11, 103, 151
 Le verre en main, Léon Barat.....VII, 468, 531, 798
 Le vieux pilote, Léopold Le Breton.....VII, 454
 Législation équitable et les missionnaires, L. A. Prud'homme.....VII, 594
 Les Acadiens après leur dispersion, l'abbé H. R. Casgrain.....VII, 139, 237, 280,
 413, 459
 Les aborigènes de l'Amérique du Nord, Edmond Lareau.....VII, 583
 Les anciens peuples de l'Amérique, Ernest Marceau.....IV, 709, V, 1
 Les bords du Rhin, P. B. Mignault.....II, 329, 385
 Les Canadiens (Poésie), Léon Barat.....VII, 1
 Les Catacombes de Rome, l'abbé Bruchési.....II, 193, 267, 342, 395
 Les centenaires, Benjamin Sulte.....II, 675
 Les chants du soldat, Chs M. Ducharme.....V, 129
 Les Chepewyans, L. A. Prud'homme.....VI, 452
 Les Cieux et leurs habitants, Giulio.....IV, 433, 526, 641. V, 10, 162, 212, 257
 Les droits du clergé dans les élections, Jus.....I, 23, 93, 194
 Les faux brillants, (Comédie), F. G. Marchand.....IV, 417, 476, 531, 577, 670, 728
 Les fées, (Poésie), M. J. A. Poisson.....V, 31
 Les frères, Joseph Royal.....III, 619
 Les histoires du Canada, Benjamin Sulte.....VI, 455
 Les Indiens du Nouveau Mexique, Sophie Lenz.....III, 465
 Les journalistes acrobates, Chs. M. Ducharme.....V, 385
 Les Knistineaux, L. A. Prud'homme.....VI, 219
 Les lamentations d'un territorial, Léon Barat.....VI, 545
 Les lettres canadiennes, (Poésie) Benjamin Sulte.....I, 10
 Les littératures anciennes, Edmond Lareau.....III, 385, 529, 577
 Les Mandans, L. A. Prud'homme.....VII, 321
 Les mémoires de M. de Gaspé, Chas Ducharme.....VII, 514
 Les Ojibways, L. A. Prud'homme.....VII, 450
 Les poètes du foyer chrétien, Jos. Desrosiers.....V, 275
 Les premiers missionnaires du Nord-Ouest, L. A. Prud'homme.....VI, 110
 Les Sauvages du Canada, (Poésie) Ernest Marceau.....VII, 65
 Les sociétés secrètes sont le laboratoire des révolutions, P. A.....III, 449
 Les sociétés secrètes et la révolution, Joseph Desrosiers.....I, 129, 216
 Les sœurs de charité, (poésie), George Gellé.....V, 46
 Les syndics d'habitations etc., Edmond Lareau.....III, 129
 Les trois ours, etc., Ed McMahon.....VII, 3, 104
 Les Ursulines au lac St. Jean, L'abbé J. C. K. Lafamme.....II, 513
 Livadia, Jacques Bret.....V, 227, 265, 349, 406, 449, 513
 Lettre aux visiteurs français, etc., Benjamin Sulte.....V, 469
 Lettre de M. Rameau.....III, 403
 Lettres inédites de Octave Crémazie, L'abbé H. R. Casgrain.....IV, 486
 Mark Twain, Benjamin Sulte.....I, 738
 Memento chronologique du mois, A. C. de Lery Macdonald.....VI, 252
 " " " J. T. Cardinal.....VI, 313, 378, 441
 Mes vieux pins, (Poésie), Pamphile Lemay.....VI, 577
 Mon cœur, ma lyre et mon Dieu, (Poésie) M. Coupal.....VII, 257
 Monsieur Moi, Salvatore Farina, S. Blandy.....IV, 147, 206, 263, 345, 410, 429

Morts pour la patrie, Léon Barât.....	VII, 201, 209, 347, 405
Nazareth, (Poésie) Ernest Marceau.....	I, 518
Né pleurez pas! (Poésie), M. J. A. Poisson.....	II, 182
Nos jeunes gens, Stanislas-Côté.....	V, 321
Notes littéraires.....	III, 191
" " Louis Laforce.....	III, 128
Notes sur la famille Lambert du Mont, (C. A. G.), A. C. de Léry-MacDonald.....	III, 638, 739
Notion de la liberté, J. E. Prince.....	II, 405, 463
Notre force d'expansion, Benjamin Sulte.....	VI, 752
Notre nid, (Chansonnette) Ernest Marceau.....	II, 36
Nuit d'été, le cimetière huron, (Poésie), Ernest Gagnon.....	V, 652
Octave Crémazie en exil, l'abbé H. R. Casgrain.....	I, 328, 391, 476
Œuvres de Crémazie, Gustave Lamothe.....	III, 428, 559
Ozanam et de Mün, A. Chauvin.....	VI, 339
Parmi les Indiens des États-Unis, Sophie Lenz.....	III, 146
Pascale, Gael.....	VI, 550, 616, 676; VII, 49, 122, 185, 247, 312, 379, 434, 505, 562, 618, 676
Persécutions et réparations, A. D. de Celles.....	I, 742
Petite-Causerie, Ernest Gagnon.....	I, 35
Pierre-Corneille, Jos. Desrosiers.....	V, 89, 152
Plaintes d'Alfred, (Poésie), l'abbé N. Garon.....	III, 682
Poème lu par l'auteur à la soirée d'adieu, etc., M. J. A. Poisson.....	V, 561
Pompéi, P. B. Mignault.....	I, 649, 705
Poutrinacourt, Benjamin Sulte.....	II, 621
Procès criminels à Québec, T. B. Bédard.....	II, 55, 149, 216
Prospectus.....	I, 3
Québec, (Poésie), Anna M. Duval.....	VII, 513
Quelques rimes, E. Blain de Saint-Aubin.....	I, 479
Relevé historique, J. Hérmes Charland.....	VI, 459
Revue Politique, Gustave Lamothe.....	I, 57, 120, 187, 252, 311, 379, 442, 504, 560, 628, 696, 762. II, 59, 121, 186, 248, 314, 377, 444, 509, 569, 691, 752. III, 55, 121, 184.
Revue Politique, A. G. L. Désaulniers.....	IV, 122, 182, 248, 314, 377
Revue scientifique, Octave Cuisset.....	IV, 303, 365, 440, 505, 569, 623, 697, 754
Do do do.....	V, 49, 115, 181, 241, 307, 372, 434, 497, 561, 625, 688, 750
Do do do.....	VI, 49, 114, 176, 244, 304, 370, 432, 504, 566, 627, 695
Saint-François du Lac, Benjamin Sulte.....	VI, 129, 196, 264, 396, 534, 596, 649, VII, 148, 345
Le Dieu m'avait fait roi (Poésie), Ernest Marceau.....	II, 542
Sonnet (Poésie), Aliès Adams.....	V, 48

TABLE DES MATIÈRES

VII

Souhais de Nouzel An (Poésie), Ernest Marceau IV, 55
 Souvenirs: De do C. Gélot VII, 194
 De militaires do L. A. Prud'homme VII, 136

Travaux de l'Université Jean Hopkins & C., Claudio Janet V, 205
 Trois-Rivières (Poésie), Chas. M. Ducharme II, 549

Un centenaire de M. Benjamin Sulte, Chas. M. Ducharme VI, 703
 Un critique au pilori, do IV, 609
 Un Gouverneur du Canada inconnu, T. B. Bédard IV, 113, 129
 Un pays qui renaît, S. Lenz III, 73
 Un petit point d'histoire &c., A. C. de Léry Macdonald III, 760
 Un prêtre patriote dans l'Ouest, T. P. Bédard III, 3
 Un soir sur l'onde, Chas. M. Ducharme V, 539
 Un voyage à la Nouvelle-France, Benjamin Sulte VI, 15
 Une étrangère, Francis Burnett II, 544, 590, 655, 714. III, 39, 113, 156, 411
 Une femme d'autrefois, Jos. Desrosiers I, 632, 660
 Une journée dans les Hautes Alpes, Dr L. D. Mignault I, 515 609
 Une lettre de Bienville, A. C. de Léry Macdonald I, 596
 Une lettre de M. Rameau do III, 13
 Urbain Delorme, L. A. Prud'homme VII, 276

Vers le Passé, Faucher de St-Maurice VII, 553
 Victor Hugo, J. Monier I, 454
 Vieilles Horloges, Benjamin Sulte I, 579
 Ville et village (Poésie), J. E. Roy I, 193

Washington, Edmond Lareau VII, 485, 521
 1885 et 1886 (Poésie), M. J. A. Poisson V, 735

OUVRAGES CRITIQUÉS DANS LA REVUE.

A tire d'aile, René des Chenais, P. B. Mignault I, 573
 A travers l'Europe, M. A. B. Routhier, do II, 256
 Do do do do Gustave Lamothe II, 489
 Actes et délibérations du premier congrès &c., Jos. Desrosiers I, 127
 Annuaire du séminaire de Chicoutimi, P. B. Mignault I, 576
 Au coin du feu do III, 449
 Au foyer de mon presbytère, l'abbé Ap. Gingras, Jos. Desrosiers I, 447
 Au Nord P. B. Mignault III, 445

Biographie de Sir N. F. Belleau, Stanislas Drapeau, P. B. Mignault III, 446
 Bulletin de Ste-Anne de la Pointe au Père II, 440

Caprices poétiques, Rémi Tremblay, P. B. Mignault III, 766
 Chants canadiens, M. J. A. Poisson do I, 191
 Chants populaire du Canada, Ernest Gagnon, Th. de Puymaigre II, 689

<i>Christoforo Colombo</i> , G. Baldi, <i>P. B. Mignault</i>	I,	319
Conférence sur les liqueurs spiritueuses, R. P. Paquin, <i>Dr H. E. Desrosiers</i> ..	I,	191
Conférences sur l'instruction obligatoire, do <i>Jos. Desrosiers</i>	I,	128
Correspondance entre le frère Réticius et M. l'abbé Verreau, <i>P. B. Mignault</i> ..	I,	319
Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, M. T. Rivard, do	..II,	266
De l'Education, Boucher de la Bruère, <i>P. B. Mignault</i> ...I,		
Découverte de la côte occidentale des États-Unis, Edmond Mallet, do	..II,	192
Dictionnaire Généalogique, l'abbé Tanguay, <i>J. B. Proulx</i>	VII,	132, 232
Divers traités sur le culte du très-précieux sang, Mgr Jos. LaRocque, <i>J. D.</i>	IV,	177
Du vrai fondement des institutions et du droit, M. Augias-Turenne, <i>P. B. Mignault</i>I,	318
Eloge sur la vie &c., de M. l'abbé H. Martial, Ferd. Gagnon, <i>P. B. Mignault</i>		
III,	446
En canot, M. A. B. Routhier, <i>G. L.</i>	I,	318
En racontant, J. U. Gregory, Traduit par Alph Gagnon, <i>Carolus</i>	VII,	120
Exil et patrie, R. P. Ed. Hamen, <i>P. B. Mignault</i>	II,	255
Fables canadiennes, L. Pamphile Lemay, <i>P. B. Mignault</i>		
	II,	700
Feu l'hon. Jos. Cauchon, <i>X. X. X.</i>	V,	177
Fête nationale des Canadiens-français, H. J. J. B. Chouinard, <i>P. B. Mignault</i> ..	I,	511
Fleurs boréales, Louis H. Fréchette, <i>Gustave Lamothe</i>	I,	645
Fleurs et peinture de fleurs, M. Loir-Mongazon — — —	V,	176
Glossaire franco-canadien &c., Oscar Dunn, <i>Th. de Puymaigre</i>	II,	689
Guide illustré du cultivateur canadien, J. C. Chapais, <i>P. B. Mignault</i>	III,	760
Histoire abrégée de littérature, Edmond Lareau, do		
IV,	567
Do des Canadiens-français, Benj. Sulte, <i>P. B. Mignault</i> ..	I,	576, II, 355, 500, 759,
	III,	106
Do do do do <i>R. Martin</i>	III,	140
Do do do (Protest. par J. C. Taché) <i>P. B. Mignault</i>	III,	445
Juliana, E. L. J. (George Gellé) <i>Galus</i>	V,	107
L'Alcool, voilà l'ennemi, S. A. Abbott, <i>P. B. Mignault</i>		
	III,	447
L'école du village pendant la révol., Albert Babeau, doI,	767
L'institut des frères des Écoles chrét. Rév. J. C. Caisse, doIII,	443
La famille et ses traditions, Louis Alex. Brunet, doI,	511
La revue lyonnaise, doI,	576
La Société de St-Vincent-de-Paul, Ernest Myrand, doI,	320
Le Bas-Canada, entre le moyen âge &c., l'abbé J. A. Gingras, <i>J. Desrosiers</i>	I,	127
Le Nord-Ouest, Elie Tassé, <i>M. Delaire</i>	II,	749
Le nouveau manuel du cultivateur, J. B. Lamontagne, <i>P. B. Mignault</i>	I,	448
Le véritable petit Albert, Jos. Norb. Duquet doI,	448
Les chansons populaires en Canada, Ernest Gagnon, <i>R. Martin</i>	III,	143
Les débats de la législature de Québec, Alph. Desjardins, <i>Politicians</i>	III,	190
Les échos, M. A. B. Routhier, <i>Th. de Puymaigre</i>	II,	688
Do do <i>P. B. Mignault</i>	II,	503

Les guêpes canadiennes, Aug. Laperrière, <i>Dux</i>	II	192
Lettres québécoises, F. X. Demers, <i>P. B. Mignault</i>	II,	256
Lexique de la langue iroquoise, l'abbé J. A. Cuoq, <i>R. de Charencey</i>	II,	747
Méthode de Plain-Chant, Etienne Légaré, <i>P. B. Mignault</i>	III,	767
Mgr Bourget, Jean Baptiste, do	I,	448
Mgr de St-Valier &c., do	II,	256
Monseigneur de Lauberivière, <i>E. L</i>	V,	168
Notes sur le Canada, Paul de Cazes, <i>A. Delaire</i>	II,	749
<i>Nuova Italia</i> &c., P. Gurci, Mgr Battandier, <i>Eusèbe</i>	I,	640
Origines et destinées canadiennes, M. Chs. Thibault, <i>P. B. Mignault</i>	I,	320
Panégryque du Rév. Edmond Crevier, do do	I,	768
Papiers et lettres sur l'agriculture, do	III,	446
Papineau (Drame), Louis H. Fréchette, <i>Pascal Poirier</i>	I,	279, 356
Pêle-Mêle, do do	I,	12, 86
Petit manuel d'agriculture, L. H. Bellerose, <i>P. B. Mignault</i>	III,	448
<i>Proceedings of meetings, &c.</i> , do	II,	255
Rapport annuel de l'instr. catho. des sourds-muets &c., <i>P. B. Mignault</i>	III,	447
Recueil de recettes do	III,	448
Réformes judiciaires, Edmond Lareau, do	II,	704
Souvenirs d'un voyage en Terre Sainte, l'abbé J. M. Emard, do ..	IV,	565
<i>The biographer</i> , do	I,	768
Un voyage de chemin de fer, F. X. Demers do	II,	256
Une paroisse canadienne &c., l'abbé Casgrain, <i>A. D. Decelles</i>	I,	227, II, 558
Une partie de plaisir, Aug. Laperrière, <i>J. Desrosiers</i>	I,	128
Vie de Madame de Mance, Adrien Leblond, <i>P. B. Mignault</i>	III,	444
Vœux de bonne année, Louis de Lys, do	III,	62

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

NOTE. * et † désignent les ouvrages dont la critique est faite dans la *Revue*.

* indique que le nom précité en est l'auteur.

† indique que le nom précité en a fait la critique.

ABBOTT, S. A.
* L'alcool, voilà l'ennemi.

ADAM, Aïce.
Sonnet (Poésie).

ANSERMOZ, J.
La vallée des Orments.

AUBERT, Eugène.
Causerie sur les arts.

AUGIAS-TURENNE.
* Du vrai fondement des instituti et du droit.

BABEAU, Albert.
* L'école du village pendant la révolution.

BALDI, G.
* Christoforo Colombo glorificato.

BARAT, Léon.
Canada et Picardie (Poésie).
Deux voisines.
Le verre en main.
Les Canadiens (Poésie).
Les lamentations d'un territorial.
Morts pour la patrie.

BATTANDIER, Mgr.
* *Nuova Italia*, etc. (par Curci).

BEAUCHAMP, J. J.
Esquisses historiques sur le roman.

BÉDARD, T. P.
Antoine de Lamothe—Cadillac.
Le mariage de Lamothe—Cadillac.
Le R. P. Dalmas, assassiné (1693).
Procès criminel à Québec, etc.
Un gouverneur du Canada inconnu.
Un prêtre patriote dans l'Ouest.

BELLEROSE, L. M.
* Petit manuel d'agriculture.

BLAIN SAINT-AUBIN, E.
Quelques rimes.

BLANDY, S.
Monsieur Moi. (par Salvatore Farina).

BOUCHETTE, R. Errok.
Chronique du mois.

BRET, Jacques.
Livadia.

BRUCHESI, L'abbé.
Les catacombes de Rome.

BRUNET, Louis Alexandre.
* La famille et ses traditions.

BURNETT, Francis.
Une étrangère.

CAISSE, Rév. J. C.
* L'Institut des Frères des écoles chré-
tiennes.
* Les Frères.

CARDINAL, J. T.
Memento chronologique du mois.

CARO, M.
* M. Littré et le Positivisme.

CAROLUS.
Bibliographie.
Echos littéraires.
† En racontant.

CARON, L'abbé G. E.
Le jubilé de 1881 (Poésie).

CARON, L'abbé N.
Hymne national (Poésie).
Le lis de saint Joseph.
Plaintes d'Alfred (Poésie).

CASGRAIN, L'abbé H. R.
 Les Acadiens après leur dispersion.
 Lettres inédites d'Octave Crémazie.
 Octave Crémazie en exil.
 * Une paroisse canadienne, etc.

CAZES, Paul de
 * Notes sur le Canada.

CHAPUIS, J. C.
 * Guide illustré du cultivateur canadien.

CHAPUIS, Thomas.
 Classiques et romantiques.

CHARENCEY, R. de
 La littérature canadienne à l'étranger.
 † Lexique de la langue iroquoise.

CHARLAND, J. Hermas.
 Au Nord.
 Biographie.—Mgr Ignace Bourget.
 " Mgr Jean-Jacques Lartigue.
 Joliette.
 La littérature.
 Relevé historique.

CHAUVEAU, M.
 * François Xavier Garneau.

CHAUVIN, A.
 Ozanam et de Mun.

CHENAIS, René des.
 * A tire d'aile.

CHOUINARD, H. J. J. B.
 * Fête nationale des Canadiens Français.

CONAN, Laure.
 Angéline de Montbrun.

COTÉ, Stanislas.
 Nos jeunes gens.

COUPAL, Maximilien.
 Au salon (Poésie).
 Chanson de Dollard, etc. (Poésie).
 Mon cœur, ma lyre et mon Dieu (Poésie).

COURCY, Alfred de.
 Le bois de la Boulaye.

CUISSET, Octave.
 Curieuses statistiques.
 Revue scientifique.

CUOQ, L'Abbé J. A.
 * Lexique de la langue iroquoise.

CY, E. L.
 Contes et récits canadiens.

C., L.
 Chronique du mois.

DECELLES, A. D.
 Persécutions et réparations.
 † Une paroisse canadienne, etc.

DELAIRE, A.
 † Le Nord-Ouest.
 Notes sur le Canada.

DELAIRE, E.
 La littérature canadienne à l'étranger.

DÉMERS, L'abbé E.
 Le travail.

DEMERS, F. X.
 Le suicide.
 * Lettres québécoises.
 * Un voyageur de chemin de fer.

DESJARDINS, A. G. L.
 A Antoine L. (Poésie).
 L'absolution avant la bataille (Poésie).
 Revue politique.

DESJARDINS, Alphonse.
 * Les débats de la législature de Québec
 (1882).

DESJARDINS, J. Alphonse.
 Le petit aveugle (Poésie).

DESMAZURES, L'abbé J.
 * M. Faillon, etc.

DESROCHERS, J.
 Colbert et la Nouvelle-France.

DESROSIERS, Joseph.
 † Actes et délibérations du premier Congrès, etc.
 André Hofer et l'insurrection du Tyrol, etc.
 † Au foyer de mon presbytère.
 Bulletin bibliographique.
 Châteaubriand et la renaissance, etc.
 † Conférences sur l'instruction obligatoire.
 † Divers traités sur le culte et la dévotion, etc.
 La duchesse d'Aiguillon.
 † Le Bas-Canada entre le moyen-âge et l'âge moderne.
 Le cardinal Dechamps.
 Le vénérable Jean-Baptiste de la Salle.
 Les poètes du foyer chrétien.
 Les sociétés secrètes et les révolutions.
 Pierre Corneille.
 Une femme d'autrefois.

- DESROSIERS, Dr H. E.
 † Conférence sur les propriétés délétères
 des liqueurs spiritueuses.
- DONNELLY, James.
 La question irlandaise.
- DRAPEAU, Stanislas.
 * Biographie de Sir N. Belleau.
- DUCHARME, Chs. M.
 A l'hiver (Poésie).
 Antoine Gérin-Lajoie et Jean Rivard.
 Au bois (Poésie).
 Boule de neige et loup-garou.
 Chant des hirondelles (Poésie).
 Chronique.
 Chronique de Noël.
 Feuille d'érable et zéphyr.
 Les chants du soldat.
 Les journalistes acrobates.
 Les mémoires de M. de Gaspé.
 Trois-Rivières (Poésie).
 Un centenaire de M. Benjamin Sulte.
 Un critique au pilori.
 Un soir sur l'onde.
- DUNN, Oscar.
 * Glossaire franco-canadien, etc.
- DUQUET, Jos. Norbert.
 * Le véritable petit Albert.
- DUVAL, Anna M.
 Québec (Poésie).
- DUX.
 Bulletin bibliographique.
 † Les Guêpes canadiennes.
- EMARD, L'abbé J. M.
 Souvenir d'un voyage en Terre Sainte.
- EUGÈNE.
 * Bulletin bibliographique.
 † *Nuova Italia*, etc.
- FARINA, Salvatore.
 Fille à marier.
 Monsieur Moi.
- FAUCHER DE ST MAURICE.
 Vers le passé.
- FEIGE, L'abbé Louis François.
 L'Assomption (Poésie).
- FRÉCHETTE, Louis H.
 * Fantaisies et souvenirs poétiques.
 * Papineau.
 * Péle-mêle.
- Pascale.
- GAGNON, Alphonse.
 De Québec à la Floride (Traduit).
 * En racontant " "
 Le Labrador " "
- GAGNON, Ernest.
 * Chants populaires du Canada.
 Le drapeau de Carillon.
 Les chansons populaires au Canada.
 Nuit d'été. Le cimetière huron (Poésie).
 Petite causerie.
- GAGNON, Ferdinand.
 * Éloge sur la vie et les mœurs de M.
 l'abbé Hyacinthe Martial.
- GALUS.
 Bibliographie.
 † Juliana.
 † M. Littré et le Positivism.
- GAUVREAU, Ls N.
 * Petit traité sur la culture du tabac.
- GAZOF.
 Causerie.
- GELLÉ, Georges.
 * Juliana.
 Les Sœurs de charité (Poésie).
- GINGRAS, L'abbé Apollinaire
 A travers mes livres.
 * Au foyer de mon presbytère.
 Le Bas-Canada entre le moyen-âge et l'âge
 moderne.
- GIULIO.
 † François-Xavier Garneau.
 La littérature et la politique en Italie.
 La politique et la littérature en Italie.
 Les cieux et leurs habitants.
- GORDON, Andrew R.
 Exploration de la Baie d'Hudson.
- GOUCHE, L'abbé J. C.
 La république de Saint-Marin.
- GRANT.
 * *Picturesque Canada*.
- GREGORY, J. U.
 De Québec à la Floride.
 * En racontant.
 Le Labrador.
- GUILDREV.
 L'Angelus (Poésie).

GULOT, C.
Souvenirs (Fragment).

HAMON, S. J., Rév. Ed.
* Exil et patrie.

JANNET, Claudio.
Travaux de l'Université Jean Hopkins,
etc.

JEAN-BAPTISTE.
* Mgr Bourget.

JOLY, René de
Chronique du mois.

JUS.
Les droits du clergé dans les élections.

J., E. L., voir GELLÉ.

LA BRUÈRE, Boucher de
* De l'Éducation.

LACHAPELLE, Dr Séverin.
Causerie scientifique.

LAFLAMME, L'abbé J. C. K.
Les Ursulines au Lac Saint-Jean.

LAFORCE, Louis.
Notes littéraires.

LAMBERTO, G.
Florence.

LA MONTAGNE, J. B.
* Le nouveau manuel du cultivateur.

LAMOTHE, Gustave.
† Fleurs boréales.
L'institut royal du Canada.
La littérature canadienne à l'étranger.
Œuvres de Crémazie.
† Papineau.
† *Picturale Canada*.
Revue politique.

LAPERRIÈRE AUGUSTE.
* Les Guêpes canadiennes.
* Une partie de plaisir, etc.

LAREAU, Edmond.
Des appels comme d'abus, etc.
* Histoire abrégée de la littérature.
Huit jours en Hollande.
Immigration et colonisation, etc.
L'abbé Faillon.
L'édit contre les jureurs.
La justice criminelle, etc.
La littérature grecque.

Les aborigènes de l'Amérique du Nord.
Les littératures anciennes.
Les syndics d'habitation-*Œc.*
* Réformes judiciaires.
Washington.

LAROCQUE, Mgr Joseph.
* Divers traités sur le culte et la dévotion, *Œc.*

LARTIGUE, J. J.
La rose et son bouton, (Poésie).

LEBLOND, Adrien.
* Vie de Madame de Mance.

LE BRETON, Léopold.
Le vieux pilote.

LEFAIVRE, Albert.
Essai sur la littérature allemande.

LÉGARÉ, Etienne.
* Méthode de Plain-Chant.

LE MAY, Pamphile.
Fable (Poésie).
* Fables canadiennes.
Mes vieux pins.

LEMOINE, J. M.
Le chien d'or.

LENZ, Sophie.
Les Indiens du Nouveau-Mexique.
Parmi les Indiens des Etats-Unis.
Un pays qui renaît.

LEPROHON, Mrs.
* *The poetical works of Mrs Leprohon.*

LÉRY MACDONALD, A. C. de
La famille Le Febvre de Bellefeuille.
Le château de Vaudreuil.
Memento chronologique du mois.
Notes sur la famille Lambert du Mont.
Un petit point d'histoire, *Œc.*
Une lettre de Bienville.

LOIR-MORGAZON.
* Fleurs et peinture de fleurs.

LYS, Louis des
* Vœux de bonne année.

L, E.
Monsieur Lauberivière.

L, G.
† En canot.
Bulletin bibliographique.

- MALLET, Edmond.
 * Découverte de la côte occidentale des Etats-Unis.
- MARCEAU, Ernest.
 A Madame ***, &c. (Poésie).
 Conservez vos chansons (" ").
 Fleurs printanières (" ").
 L'été (Poésie).
 Les anciens peuples de l'Amérique.
 Les Sauvages du Canada.
 Nazareth (Poésie).
 Notre Nid (Chansonnette).
 Si Dieu m'avait fait roi (Poésie).
 Souhais de Nouvel An (Poésie).
- MARCHANT, E. G.
 Les faux brillants.
- MARMIER, Xavier.
 A travers le Canada.
- MARTIAL, H.
 Causerie philologique.
- MARTIN, R.
 † Histoire des Canadiens-Français.
 La littérature canadienne à l'étranger.
 † Les chansons populaires au Canada.
 † M. Faillon.
 † Papineau.
- MASSON, Philipp.
 Chronique du mois.
- MCMANON, Ed.
 Les trois ours, &c.
- MICHEL, A.
 Le premier méridien américain.
- MIGNAULT, Dr. L. D.
 Bulletin bibliographique.
 † Petit traité sur la culture du tabac.
 Une journée dans les Hautes-Alpes.
- MIGNAULT, P. B.
 † A tire d'aile.
 † A travers l'Europe.
 † Annuaire du Séminaire de Rimouski.
 † Au coin du feu.
 † Au Nord.
 † Biographie de Sir N. Beliveau.
 Bulletin bibliographique.
 † Caprices poétiques, &c.
 † Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.
 † Chants Canadiens.
 † Christophe Colombo glorifié.
 Chronique littéraires.
 † Correspondance entre le frère Bénédictus et M. l'abbé Yverreau.
- † Découverte de la côte occidentale des Etats-Unis.
 † Du vrai fondement des institutions et du droit.
 † De l'éducation.
 † Eloge de la vie et des œuvres de M. l'abbé Hyac. Martial.
 † Exil et patrie.
 † Fables canadiennes.
 † Fête nationale des Canadiens-Français.
 Frédéric Ozanam.
 † Guide illustré du cultivateur canadien.
 † Histoire abrégé de la littérature.
 † " des Canadiens-Français.
 † L'alcool, voilà l'ennemi.
 † L'école de village pendant la révolution.
 † L'Institut des Frères des écoles chrétiennes.
 † La famille et ses traditions.
 † La Revue Lyonnaise.
 † La société de saint Vincent-de-Paul.
 † Le nouveau manuel du cultivateur.
 † Le véritable petit Albert.
 Les bords du Rhin.
 † Les Echos.
 † Lettres québécoises.
 † Méthode de Plain-Chant.
 † Mgr Bourget.
 † Mgr de Saint-Valier, etc.
 † Origines et destinées canadiennes.
 † Panégyrique du Rev. Edmond Crevier.
 † Papiers et lettres sur l'agriculture.
 † Petit manuel d'agriculture.
 Pompéi.
 † Proceedings of meetings, etc.
 † Rapport annuel de l'instruction catholique des sourds-muets, etc.
 † Recueil de recettes.
 † Réformes judiciaires.
 † Souvenir d'un voyage en Terre Sainte.
 † The Biographer.
 † The Poetical Works of Mrs. Lyrrahon.
 † Un voyageur de chemin de fer.
 † Vie de Madame des Mance.
 † Vœux de bonne année.
- MONIER, J.
 Victor Hugo.
- MONTIGNY, B. A. T. de
 De l'utilité des corps religieux au Canada.
 Le Nord.
- MYRAND, Ernest.
 * La société de Saint-Vincent-de-Paul.
- OLIPHANT, Mrs.
 La dame d'Heremore.
- ORCET, G. d'
 La Chiberli.

PANETON, C. P.
Le Colorado en 1880.

PAQUIN, O. M. I., Rév. N.
* Conférences sur les propriétés décentes
des liqueurs spiritueuses.
* Conférence sur l'instruction obligatoire.

PELLETIER, R. O.
Causerie musicale.

POIRIER, Pascal.
† Fantaisies et souvenirs poétiques.
L'abbé de Quéylus.
† Papineau.

POISSON, M. J. A.
A Monsieur Chs. Grandmoulin (Poésie).
Bon voyage (Poésie).
Canada et Picardie (Poésie).
* Chants canadiens.
Hier et aujourd'hui (Sonnet).
Indolence (Poésie).
Jacques-Cartier (Poésie).
L'hospitalité du Poète (Poésie).
Le réveil
Le souvenir
Les fées
Ne pleurez pas
Poème lu par l'auteur à la soirée d'adieu,
etc.
1885 et 1886 (Poésie.)

POLITIOUS.
Bulletin bibliographique.
† Les débats de la législature de Québec
(1882).

PRINCE, J. E.
Notion sur la liberté.

PROULX, L'abbé J. B.
De Pembroke à la Baie d'Hudson.
† Le Dictionnaire généalogique, etc.

PRUD'HOMME, Eustache.
A ma femme (Poésie).

PRUD'HOMME, L. A.
Démonologie, etc.
Henry Kelsey, etc.
J. Bte Desautels, père.
" " fils.
Joseph Lafrance.
La traite au Nord-Ouest.
Le Nord-Ouest d'autrefois.
Législation équitable et les missionnaires.
Les Chepewyans.
Les Knistinaux.
Les Mandans.
Les Ojibways.

Les premiers missionnaires du Nord-
Ouest.
Souvenirs militaires.
Urbain/Delorme.

PUYMAIGRE, Th. de
† Chants populaires du Canada.
† Glossaire franco-canadien, etc.
La littérature canadienne à l'étranger.
† Les Echos.

P., E. N.
Catholique en principe et libéral en poli-
tique.

RAMEAU, E. de St. Père
† Étude historique de M. Rameau.
Histoire et régime de la propriété fon-
cière en Europe.
† Lettre de M. Rameau.
† Une lettre de M. Rameau.

RAYMOND, Mgr. J. S.
De l'harmonie dans les rapports avec la
religion.
Entretien sur l'état actuel de la société.

RÉTISSAIS, Étienne
* Correspondance.

RIVARD, M. T.
* Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.

ROCCOFORT, Alexandre
Le chateau de Trelor.

ROULEAU, Jean
Chronique religieuse.

ROUTHIER, M. A. B.
† A travers l'Europe.
† En canot
† Les échos.

ROY, J. E.
Ville et Village. (Poésie)
L'équilibre inter-provincial.
Les frères

R. P.
L'Église et l'État.
Les sociétés secrètes sont le laboratoire
des révolutions.

SIMPEY, A. de
La race française.

SULTE, Benjamin
Causerie littéraire.
Champlain et la Vérendrye.
Fils de ses œuvres. (Poésie)
Jugements et sentences du Conseil Privé.

L'ancienne noblesse du Canada.
 L'enseignement du français.
 L'ignorance des Anglais.
 La création de l'homme. (Poésie)
 La découverte du Mississipi.
 La France et le Canada.
 La Société royale.
 La statue de Cartier. (Poésie)
 La tenue seigneuriale.
 Le camp volant de 1649.
 Le plaisir de vivre. (Poésie)
 Le torticolis.
 Les centenaires.
 Les histoires du Canada.
 Les lettres canadiennes. (Poésie)
 Lettre aux visiteurs français, &c.
 Mark Twain.
 Notre force d'expansion.
 Poutrincourt
 Saint-François du Lac
 Un voyage à la Nouvelle-France.
 Vieilles horloges.

TANGUAY, L'abbé
 * Dictionnaire généalogique.

TARDIVEL, J. P.
 La langue française en Canada.

TASSÉ, Élie
 * Le Nord-Ouest.

TÉTREULT, Rosalba
 Adieux à la vie.

THIBAUT, Charles
 * Origine et destinée canadiennes.
 * Panégyrique du Rév. Édouard-Crevier.

TREMBLAY, Rémi
 * Caprices poétiques.

TRUDEL, F. X. A.
 La conciliation.

VALEUR, CH.
 Le clergé et les militaires catho-
 liques, &c.

VERREAU, L'abbé
 * Correspondance.

V. T. A.
 Le lac Michigan.

WEISS, J. J.
 Huit jours en Alsace en 1884.

WITT, Rév. Francis
 La musique et la liturgie.

XXX.
 Feu l'honorable Joseph Cauchon.

REVUE CANADIENNE

LES CANADIENS.

Les hardis coureurs de prairie
Que rien ne pouvait effrayer !
Ni les cris de l'ours en furie,
Ni les sentiers à se frayer
Parmi les bois pleins de mystère
Que nul avant eux ne sonda,
Ni les régiments d'Angleterre !
Dieu protège le Canada !

Avec leurs frères les sauvages
On les voyait à l'unisson
Danser sur les bords des rivages
Ou fredonner quelque chanson ;
Ou réunis dans la bataille
Le jour où le canon gronda
Fraterniser sous la mitraille,
Dieu protège le Canada.

Au coin du feu, les Canadiennes
Faisaient les yeux doux aux indiens,
De l'autre côté les indiennes
Tendaient la bouche aux canadiens.
Voilà comment en Amérique
Le plus beau peuple se fonda,
Le plus gai, le plus héroïque !
Dieu protège le Canada.

REVUE CANADIENNE

C'étaient de vrais Français de France,
Montrant à l'appel des amours
Autant de cœur et de vaillance,
Qu'à celui des bruyants tambours.
Sous une éblouissante œillade,
Jamais Canadien ne bouda
Pas plus que sous la fusillade,
Dieu protège le Canada.

Quand l'Anglais planta ses bannières
Avec le léopard royal,
Sur les vieux murs des Trois-Rivières,
De Québec et de Montréal,
Que la France rendit les armes
Et le cœur navré les céda
Ils répandirent bien des larmes ;
Dieu protège le Canada.

Salut à vous, race sublime,
Fiers bateliers du St-Laurent
Qui chantez gaîment sur l'abîme
Et qui fumez sur le torrent,
Je suis du pays de vos pères,
Celui d'où Champlain aborda ;
Dieu vous donne des jours prospères
Et protège le Canada.

LÉON BARAT.

LES TROIS OURS

ou

RÉCIT D'UN VOYAGE SUR "LA LIÈVRE".

Au commencement du juillet dernier, à Rouen, Maze annonçait à ses parents et amis étonnés qu'il s'embarquait dans huit jours pour le Canada. Il leur jurait, foi de Maze, que dans deux mois il reviendrait au milieu d'eux emportant avec lui les plus beaux trophées de chasse que jamais trappeur avait pu exhiber.

Quelle gloire d'entrer au service de la patrie et de pouvoir se glorifier à la caserne, d'avoir, à son âge—à vingt deux ans—abattu vingt ours noirs, une quarantaine de chevreuils, autant de cariboux, des castors à profusion, sans compter les centaines et centaines de menus gibiers tombés comme par accident sous le plomb de son arme ; et surtout d'appuyer son récit de chasseur sur l'argument irréfutable de l'exhibition d'une imposante peau d'ours aux longs poils d'ébène.

A vingt-deux ans, l'on ne doute de rien. Et puis Maze venait de remporter les premiers prix au concours de tir à Rouen.

Habile tireur, plein de vigueur et de jeunesse ; impossible de ne pas rapporter au moins une peau d'ours.

Pour lui la chose ne souffrait aucune difficulté. Si ours il y avait et le Canada est le pays de ours—il le tenait au bout de sa carabine.

Mort aux ours...telle fut son idée.

LE PREMIER.

Je n'ai pas assisté à la réunion où Maze annonçait son départ, personne non plus ne m'a jamais dit qu'il avait fait une pareille vantardise. Je le crois trop intelligent pour avoir risqué ainsi sa réputation de chasseur.

Mais honnêtement, je crois que le but dominant de son voyage dans notre pays c'était la chasse à l'ours.

Jugez en vous-même.

* * *

A la fin d'août je me trouvai avec lui dans les wagons du chemin de fer du Pacifique.

On me le présenta.

Il venait avec nous.

Notre mission était d'aller tenir, sous la présidence du juge Dugas, une enquête à quatre-vingt cinq milles sur la " Lièvre " au nord de Buckingham.

Monsieur le juge, qui le connaissait, lui avait annoncé notre départ le jour même.

Maze avait compris que nous allions dans les montagnes et les grandes forêts du nord.

C'était là que se tenaient les ours.

Il avait sollicité et obtenu la faveur de nous accompagner.

A six heures et dix il était au poste et la vapeur nous emportait vers Buckingham.

* * *

Durant le trajet, la conversation roula presque exclusivement sur la chasse. Je sus bien vite que notre nouveau compagnon, depuis au-delà d'un mois dans notre pays, avait passé trois longues semaines dans les bois au nord des Trois-Rivières, à la recherche du fameux ours qui n'avait pas daigné se montrer.

Cette obstination de chasseur me laissa tout-à-fait froid.

Moi, qui n'ai jamais fait le coup de feu, je me sentais disposé à trouver assez amusant qu'un étranger, parti de France pour venir au Canada passer deux mois, y perdit les trois quarts de son temps enfoncé dans la forêt à cent lieues des habitations.

* * *

Le lendemain matin nous étions à bord d'un petit bateau à vapeur pouvant porter trente personnes et nous voguions vers le nord sur la " Lièvre," rivière étroite coulant entre deux rangées de montagnes.

Nous étions sept de notre groupe.

Pour l'intelligence de ce récit, il faut vous en nommer deux : monsieur le vicomte de Courcy venu au Canada avec mon héros et le docteur de Villers, jeune médecin établi au village de Buckingham.

* * *

" Comment avec-vous aimé le village de Buckingham," demandai-je à mon compagnon Maze ?

Nous avions eu quelques heures à notre disposition avant le départ et la plupart d'entre nous les avait employées à visiter la localité.

“ Ah, bien, oui, s'exclame de Courcy, en voilà une question à faire à Maze ?

“ Pas d'ours... voilà tout.

“ C'est lui, par exemple, qui s'occupe bien des grandes scieries des Ross et des MacLaren, des petites chûtes d'eau de vingt ou trente pieds, des *glissoires* à bois de quatre ou cinq milles de long, de collines couvertes de pins verdoyants, de petites maisons de commerce, d'une vieille église en planches, de résidences princières et des deux mille habitants de votre Buckingham.....

“ Qu'on lui donne de l'ours... de l'ours... toujours de l'ours... Ah ! Maze, mon Maze ! ”

“ Mais, riposte le docteur, notre village, monsieur, est un des plus florissants du pays !.....

“ Le plus riche de tous ces cantons !... ”

“ Le commerce de bois qu'on y fait est très considérable ! Ottawa seule l'emporte sur nous, et encore la maison MacLaren est-elle la plus opulente de la province !

“ Et puis, ça n'est pas tout !... ”

“ C'est chez nous que s'approvisionnent tous les mineurs qui travaillent à extraire le phosphate et le mica—enfin tout le nord de la “ Lièvre ” à deux cents milles d'ici !

“ Buckingham sera bientôt une ville riche... riche... ”

Le docteur s'enthousiasmait.

Maze était ahuri.

“ Pas d'ours, docteur... pas d'ours, ” répète de Courcy en s'éloignant.

* * *

Je laisse le docteur continuer à s'évertuer à convaincre Maze que son village était destiné à un avenir brillant et je suis de Courcy vers les autres compagnons.

En deux minutes nous avons fait le tour de notre steamer.

A l'arrière, un petit salon fermé par des planches mal jointes. Au centre, une machine d'une force de quatorze chevaux. A l'avant, une petite chambre servant au fret et aux bagages et où les passagers ont accès pourvu qu'ils aient le courage de passer pardessus la provision de bois et à travers une cloison veuve d'une planche. Le tout surmonté d'une toiture étanche sur laquelle s'étaient trois longs bancs de bois.

* * *

Nous nous installons au sommet pour tout voir.

Le docteur, qui a déjà fait ce trajet converse avec Maze.

Laissons-les.

Nous sommes à neuf milles du point de départ. Nous avons atteint les montagnes de phosphate de chaux. L'aspect est véritablement grandiose.

De chaque côté de vous s'élèvent une légion de mamelons rouges-verts, d'une hauteur variant de deux à trois cents pieds. Inclines les uns sur les autres, on dirait deux vagues paresseuses qui s'avancent hésitantes, mesurant leur vitesse l'une sur l'autre.

Dans le bateau de la " Lièvre," vous êtes au milieu du chemin, et vous voyez défiler chaque côté de vous une procession de coureurs essouffés.

Il n'ira pas plus loin, dites vous en regardant celui qui vous passe...il est rendu.

Si vous vous retournez, il marche encore, il marche toujours jusqu'à ce que vous le perdiez de vue.

* * *

C'est sur la rive est que sont les mines.

" Ces montagnes sont toutes de phosphate, vous disent les gens du pays ; il n'y a pas moins de dix mines actuellement exploitées."

De la rivière nous ne pouvons en apercevoir qu'une. Elle est la propriété d'une compagnie américaine.

Au sommet, à trois cents pieds au-dessus de nous, une gueule de trente pieds carrés.

C'est de là que les grues font jouer leurs bras puissants, que les immenses chaudières montent et descendent continuellement et versent sur le flanc de la montagne des monceaux du riche minéral.

Tout près, échelonnées ça et là, de nombreuses constructions.

Des centaines d'hommes présidant au fonctionnement des machines.

Sur la rive un monticule de pierres bleuâtres.

Au pied du chemin, qui conduit à la mine, amarrés à un quai flottant plusieurs bateaux plats, les uns remplis, les autres à demi chargés ou vides.

Un remorqueur à vapeur les descendra avec leur cargaison au village.

Sept petits bateaux sont jour et nuit occupés à ce travail.

* * *

Maze tout ingénieur qu'il est n'a rien vu de cela.

Le docteur l'a laissé.

" Eh bien, docteur, votre effort d'éloquence ?"

— " A eu pour résultat : ' les ours sont-ils bien loin d'ici...'"

“ J’ai envoyé l’ami s’informer aux gens de l’équipage.

“ Tenez... le voilà qui questionne le capitaine.”

On tourne nos regards du côté indiqué.

Le capitaine écoutait et répondait par un “ oui ” ou un “ non ” ; ou il haussait les épaules comme un homme qui dit : “ Je ne sais pas.”

Les questions avaient l’air de pleuvoir.

Les yeux de Maze lançaient des éclairs,

Il se tapait dans les mains.

Il se frappait la cuisse... levait un pied... puis l’autre.

Il ne tenait plus en place.

“ Evidemment, dit de Courcey, ours il y a. Et je parie que le capitaine est capable d’en avoir vu tous les jours.

“ Vous verrez que mon ami fera le tour du bateau renouvelant à chacun ces sempiternelles questions : “ *Voit-on souvent des ours en cette région ? Les voit-on dans les champs ou dans les bois ? En a-t-on vu dernièrement ? Sont-ils gros ou petits ? Se laissent-ils aborder facilement ? En a-t-on tué depuis peu ?* et mille autres du même genre jusqu’à ce soir. Il est toqué l’ami compagnon. Il a la manie de..... l’ours.”

* * *

Nous n’entendions pas la conversation, et pourtant elle nous amusait tout autant que Maze lui-même.

Le capitaine, tout en écoutant, avait tiré à lui une perche longue d’une quinzaine de pieds, l’avait plantée dans le sable de la rive et poussait de toutes ses forces pour éloigner le bateau.

Notre navire avait accosté.

Le seul chemin praticable dans cette partie du pays c’est la rivière.

En hiver on a les chemins sur la glace.

En été on se sert du bateau. Et les habitants ne se gênent pas.

Ont-ils une lettre à envoyer, un paquet à expédier, une nouvelle à communiquer, une bouteille de *whiskey* à acheter, ils guettent le steamer.

Un mouchoir agité sur la rive, vite le pilote tourne la roue et lance le bateau dans le sable.

Quelqu’un veut-il monter à bord, on glisse un madrier sur la côte : c’est le quai.

Un tour de roue en sens contraire, une bonne poussée par le capitaine, la proue s’arrache de la vase et nous continuons notre chemin.

* * *

Ceci se renouvelle souvent.

Les habitations sont assez nombreuses.

Les cultivateurs de cette région ont tous de jolies petites maisons bien construites et tout-à-fait propres.

La rive ouest, sur laquelle les montagnes sont moins élevées et plus éloignées, possède plus de fermes que l'autre. Toutes sont prises sur la largeur, la langue de terre de la rive aux montagnes n'ayant guère en moyenne plus de deux acres.

Les voisins sont loin. Nous parcourons sur notre petit bateau vingt et un milles. Sur tout ce parcours, une chapelle, un seul groupe de maisons décoré du nom de village. C'est Notre Dame de la Salette, sur la rive est.

Le magasin de M. Filiatrault y approvisionne, dit-on, des cantons en arrière des montagnes. Nous y avons laissé pas moins de dix caisses, quatre barils et vingt cruches.

* * *

Au bout de vingt et un milles, premier portage.

Nous marchons un demi mille, puis nous embarquons dans un bateau à rames pour deux milles et demi.

La navigation est interrompue par des rapides et la rivière est barrée par une armée de troncs d'arbres qu'on laisse chaque jour, par trois mille à la fois, libres de descendre la rivière. Ils vont alimenter les scieries de Buckingham sans trop gêner la navigation.

Nous pouvons enfin nous approcher de notre homme aux ours.

“Quelle belle aubaine ! avant de me coucher ce soir, j'aurai vu mon premier ours !”

—“Où donc,” crie de Courcy ?

—“Vois-tu, nous allons bientôt prendre un second bateau à vapeur. Le trajet qu'il parcourt celui-là est dans un pays plus inculte. Les bois sont tout près, et les ours ont l'audace d'en sortir.....Ils viennent manger l'avoine.....Ils y vivent dans l'avoine.....Ils viennent s'abreuver à la rivière.....Eh bien, je lui promets une chaleureuse réception à celui-là.....Une balle de *douze* dans la tête et son affaire est faite.”

* * *

Il était convaincu.

Sa joie ne se contenait plus.

Aussi comme il avait hâte d'arriver au second bateau.

Les deux cents pieds d'une montagne assez raide à gravir, un gros mille à franchir, au second portage, sont jeu d'enfant pour lui. Il vole au-devant de nous.

Il s'arrête à peine à contempler l'imposante masse d'eau qui sur une largeur de deux acres tombe de cent quatre-vingts pieds du haut des rochers dans l'insignifiante petite rivière que nous venons de laisser.

Une des plus belles chutes du Canada, c'est dire l'une des plus belles du monde.

Il marche tout distrait devant moi sur le bord de la superbe *glissoire* construite pour frayer une route plus douce aux *billots* des chantiers. A chaque instant je redoute pour lui une chute qui le précipiterait dans deux pieds et demi d'eau coulant avec une rapidité vertigineuse dans ce canal de bois.

Sa bonne étoile le protège. Il avait escaladé le rocher comme un chevreuil, sautant d'une branche à l'autre. Partout aussi sûr de ses pas qu'un aveugle dans sa maison.

* * *

Enfin le voilà ce second bateau.

Une coquille.

Un petit yacht capable de loger une douzaine de personnes.

Dix-huit milles à parcourir dans ce pays des ours, le vestibule des ours, comme l'appelle le docteur.

A la proue, assis sur le quai portatif, se tient le capitaine la main à la roue.

Lui et son chauffeur composent tout l'équipage.

Les passagers se tiennent en avant de la bouilloire sur deux mauvais bancs attachés aux côtés du yacht.

Le capitaine répond à toutes les questions qu'on lui pose avec beaucoup de bonhomie.

C'est un jeune Canadien-français établi lui-même sur une ferme dans ces cantons. On voit sa maison sur la rive dans le trajet.

Il est propriétaire du minuscule steamer.

* * *

Maze a vite demandé des nouvelles des ours du pays.

Et j'ai entendu moi-même, distinctement, le capitaine lui apprendre que pas plus tard que la veille il en avait vu un immense se repaître de l'avoine d'un pauvre colon.

— " Si j'eusse été là, le vilain aurait vu comment un chasseur punit l'animal qui ose sortir de son repaire...!

Maze continue à dire ce qu'il aurait fait et pour montrer ce qu'il ferait il approche de lui sa carabine à quatorze répétitions.

Il interroge du regard les champs et les bois.

—Pensez-vous qu'on en voit ce soir, capitaine ?

—Il peut facilement se faire... On en voit tant en passant qu'on n'y prête plus attention.

Il fallait voir notre chasseur après une telle nouvelle.

Le fusil à la main, l'œil au guet, " de Courcy, répétait-il, je ne me couche pas sans avoir tué mon premier ours !..

" Du *steak* d'ours pour demain matin !..

" Quelle excellente venaison !

Puis il arrêta ses exclamations. Il craignait d'effrayer les ours.

* * *

Somme toute, il ne vit qu'ours.

Il ne s'aperçut pas que les rives, loin d'être plus incultes qu'au bas de la grande chôte, étaient au contraire plus cultivées, que la langue de terre arable était plus profonde, que les habitations aussi confortables étaient échelonnées de chaque côté et plus rapprochées, qu'enfin les montagnes étaient moins hautes et plus boisées.

Non, il ne vit rien de cela.

Et à huit heures et demie du soir, quand le bateau nous laissa sur la rive à quarante-deux milles de Buckingham, il n'avait rien vu—pas même son premier ours.

Nos sarcasmes ne le découragèrent pas.

Comme nous, il était fatigué, et il dormit paisiblement sur le foin dans une pauvre maison inhabitée.

Comme il s'étendait sur son lit improvisé le docteur soufflait à Maze :
" Paix aux ours, Maze dort. "

—" D'un œil, répond Maze ; qu'il ne s'en approche pas ici ! Vous verrez comment je dors. "

Ce fut en rêve qu'il tua son premier ours.

(A continuer)

ED. MCMAHON.

LA SAINT SIDI-BRAHIM.

Il y a cinq ans passés de là, j'étais réserviste au 9^{me} bataillon de chasseurs à pied, et j'aurais bien ri au nez de l'astrologue qui m'eût annoncé que fort peu après, je me trouverais journaliste dans ce même département de la Somme dont, pour la première fois j'arpentais en ce temps là les campagnes ; car le 23 septembre 1881, nous faisons les grandes manœuvres en Picardie. Arrivés en chemin de fer de Paris au camp de Châlons, nous avons traversé à pied une bonne partie des départements de la Marne et de l'Aisne, dormi dans les corridors du lycée de Saint Quentin, dans la grande salle du Café de la Comédie à La Fère, dans bien des écuries, des granges et des étables, à Doingt, à Bouvincourt, à Flamicourt, à Tertry, à Fluquières. Nous avions couru au pas gymnastique dans des champs de betteraves et de colzas à n'en plus finir. Nos feux de peloton avaient effarouché tous les lièvres de la contrée. Aussi, avait-on le cœur dispos et les jambes fatiguées, et le soir, dans les auberges, les chanteurs, qui ne se faisaient du reste pas prier, demeuraient volontiers assis pour pousser leur romance.

— Drôle de pays et bien bonnes gens, me disait un Parisien après une journée passé au Mesnil-Saint Nicaise. Ils doivent avoir le premier prix à l'Exposition universelle des boues.

Le fait est que nous en avons jusqu'aux genoux ; mais nous nous en consolions en bavardant avec les habitants qui nous avaient reçus à bras ouverts, en allant trinquer le soir au cabaret. Je vois encore la salle tout enfumée par les pipes, nos hôtes, qui n'avaient jamais été à pareille fête, se démenant, trottant, courant, criant, se bousculant pour arriver à servir leurs clients. Toutes les armes étaient confondues : chasseurs, lignards et cuirassiers, et la gaité était bruyante. Les chanteurs succédaient aux déclamateurs, et réciproquement. On riait, on criait, on se disputait, puis on se taisait à la demande générale pour écouter quelque faubourien de Paris, disposé à entonner *l'Amant d'Amanda, Qui qu'a vu Coco ?* ou *Mes Godillots*. Zéphyrin Lousteau, qui ne négligeait aucune occasion de faire connaître ses poésies au public lettré, n'avait eu garde de négliger celle-ci et, après s'être fait, pour la forme seulement, un peu tirer l'oreille, avait entre deux chopes, devant un auditoire peu exigeant, entonné sa *Chanson des Châteaux* :

Sitôt que tombe le soir
 Je viens choisir mes repaires
 Au Pont-Neuf ou des Saints-Pères,
 J'ai la Seine pour miroir.
 La bonne humeur m'accompagne
 Et j'y chante des chansons
 Pour égayer les poissons ;
 Mes châteaux sont en Espagne.

Si mon lit est un peu dur
 Il est bien facile à faire ;
 Ma tête est sur une pierre
 Et mon dos est contre un mur.
 Des mendiants d'Allemagne
 M'y troublent parfois le soir.
 Jour de Dieu, nous allons voir ;
 Mes châteaux sont en Espagne.

Je ressemble au grec ancien
 Qui portait tout son bagage,
 Et lorsque je déménage
 Mon mobilier est le sien.
 J'ai la plaine et la montagne
 Et j'y choisis tour à tour,
 Un pont, un bois, une tour,
 Mes châteaux sont en Espagne.

Je plains fort le prisonnier
 Qui de janvier à décembre
 Est enfermé dans sa chambre
 Comme un coq au poulailler,
 Vraiment la pitié me gagne
 Pauvres êtres ! On prétend
 Qu'ils s'y plaisent fort pourtant :
 Mes châteaux sont en Espagne.

Je n'en suis pas, Dieu merci !
 Je n'ai pas l'humeur tranquille
 Et si j'aime assez la ville
 Les champs me plaisent aussi
 Je fais mes tours de campagne,
 Et j'y vais dresser mon camp
 Ainsi qu'un gros fabricant :
 Mes châteaux sont en Espagne.

La goutte est pour les gourmets
 Qui passent leur vie à table.
 C'est un mal épouvantable
 Qui ne m'atteindra jamais,

Foin du Beaune et du Champagne,
L'eau limpide du ruisseau
Ne trouble point mon cerveau :
Mes châteaux sont en Espagne.

Quand le soir je vais rêvant
Tout seul au clair de la lune,
Le voleur cherchant fortune
Me salue assez souvent.
Aucun ne risque le bague
Pour venir à petit bruit
Me dévaliser la nuit :
Mes châteaux sont en Espagne.

Chacun bâtit son château
Où le pousse le caprice,
Les Américains à Nice
Et les Écossais à Pau.
L'Anglais bâtit en Bretagne.
Le Russe à Bordighera,
Menton, Canne, et cœtera,
Et le Bohême en Espagne.

Après cette chanson pour ainsi dire antobiographique, La Platine à son tour avait récolté pour *Mes Godillots*, des applaudissements mérités ; les rires augmentaient, les têtes se montaient, la folie faisait invasion, les réflexions se croisaient d'un bout de la salle à l'autre, quand Bridapoil, sergent d'infanterie, se leva :

Ça, dit-il, d'une voix qui domina tout le tohu bohu et imposa silence, ça, les camarades, je ne suis pas ennemi des refrains grivois ni des chansons bachiques. Folichonner le soir et se laisser un peu aller à la bamboche quand on a *pivoté* le matin, c'est à merveille et rien à dire ; mais il ne faut pas oublier que c'est aujourd'hui le 23 septembre, avis aux chasseurs à pied qui sont ici. Suffit j'ai tout dit.

Bridapoil se rassit.

Ces paroles produisirent parmi les chasseurs une commotion électrique. La *saint* Sidi-Brahim ! Le 23 septembre !

Sidi-Brahim !

Comme ces deux mots arabes, pleins d'une sonorité africaine, émotionnent étrangement notre esprit. Ainsi que les noms de Woerth, de Frœschwiller et d'Aboukir, ils nous rappellent à la fois des souvenirs de gloire et de malheur. Sidi-Brahim est dans la province d'Oran. C'est là que le commandant Montaignac—un Ardennais—et les chasseurs du 8e bataillon, surpris dans un défilé, furent écrasés par les Arabes sous une avalanche d'énormes rochers. Cette date glorieuse et terrible est devenue celle de la fête des chasseurs à pied. Où qu'ils

se trouvent, les trente bataillons célèbrent chaque année la mémoire de leurs prédécesseurs tombés pour la France. Les villes qui ont en permanence une garnison de *vitriers* ont fait leur la solennité du bataillon. A Amiens, elle est particulièrement intéressante à cause du long séjour du 8e bataillon et aussi parce qu'elle est la ville natale et le lieu de retraite d'un des derniers soldats du bataillon de Sidi-Brahim, nommé Boitel.

Sidi-Brahim !

Comment n'y avaient-ils pas songé !

La *Saint* Sidi-Brahim !

Et cuirassiers ou lignards nous revîmes tous passer devant nos yeux le sanglant et glorieux épisode dont l'anniversaire était venu, comme nous l'avait rappelé Bridapoil : les 450 chasseurs du 8e bataillon cernés le 23 septembre 1845 par 3,000 Arabes, écrasés sous les rochers, fusillés à bout portant, mitraillés au point qu'il n'en resta qu'une douzaine d'hommes. Un seul survit aujourd'hui, le sergent Lavayssières, que je devais trouver plus tard à Amiens.

Ce n'est pas à la caserne que les chasseurs auraient oublié que c'était leur fête nationale ; oui, la fête, car dans l'armée, c'est par la joie et non par la douleur qu'on célèbre la mémoire de ceux qui sont tombés en faisant vaillamment leur devoir. On aurait batifolé à cœur joie ; la boisson aurait coulé à pleins verres ; on aurait dépensé tout le boni des compagnies ; on aurait illuminé le quartier, et, autour du banquet annuel, officiers et soldats, oubliant un fois presque la hiérarchie, auraient fraternisé en dépit des galons. Toutes les punitions auraient été levées. Heureux les forts gymnastes qui auraient remporté les prix de la course, ou les adroits grimpeurs qui auraient, du mat de cocagne bien savonné, décroché l'insaisissable timbale. Plus heureux encore le vainqueur du concours de grimaces, qui, à force de se désosser le nez, de se décrocher la mâchoire, de tourner ses yeux, aurait été déclaré le grimacier en chef du bataillon.

Il n'y avait pas à songer à tout cela et d'ailleurs l'extinction des feux n'était pas loin de sonner ; mais un petit sergent se leva et, d'une voix peut-être un peu fiftée pour un soldat, entonna le *Chant des Chasseurs*.

Nous étions loin de l'*amant d'Amanda* et des bouffonneries qui avaient égayé le début de notre soirée. Un nouveau souffle avait passé sur les cerveaux, et, dans les voix exaltées vibrait je ne sais quelle résonance martiale, quand tous les hommes prirent en chœur le refrain :

En avant ! braves bataillons !
 Jaloux de notre indépendance,
 Si l'étranger vers nous s'avance,
 Marchons ! Marchons ! Marchons !
 Mort aux ennemis de la France !

Il était dix heures et la chanson n'était pas terminée ; cependant nous la continuâmes vu que l'extinction des feux ne sonnait pas. Nous arrivions au bout quand le clairon retentit.

Le commandant des chasseurs, accoudé contre la fenêtre, avait tout vu et retardé un instant le signal. Quand Bridapoil sortit, l'officier lui serra la main et lui dit :

—C'est bien, ça, sergent.

LÉON BARAT.

LA TRAITE AU NORD OUEST

ET QUELQUES NOTES SUR LA COMPAGNIE DE LA BAIE
D'HUDSON.

Ce fut le 2 mai 1670, que Charles II roi d'Angleterre, octroya, la célèbre charte de la compagnie de la Baie d'Hudson. Cette puissante compagnie, qui a joué un rôle politique et commercial si important dans l'ouest, ne tarda pas à s'emparer du territoire que venait de lui céder la munificence royale.

En 1685, elle comptait déjà six postes sur le littoral de la Baie ; c'étaient les forts Albany, Rupert, Moose, Nelson et Severn.

Dès les débuts, son commerce fut considérable et s'accrut d'année en année.

Cette compagnie formait, à vrai dire, une petite république, administrée avec prudence et sagesse et dont les moindres détails étaient réglés avec une soigneuse minutie. Elle possédait une flotte, d'habiles marins, des forteresses, flanquées de bastions, défendues par des canons, ainsi qu'un grand nombre d'employés préposés à la traite ou à la garde de ses comptoirs.

Chaque fort était commandé par un gouverneur auquel étaient adjoints d'ordinaire, le chirurgien, l'intendant et une ou deux autres personnes qui formaient son conseil. Le pouvoir central et suprême se trouvait à Londres.

C'était là, que siégeaient le gouverneur et les membres du conseil, qui prenaient le nom judiciaire de " Cour Générale de la compagnie." Tout était décidé définitivement devant ce tribunal final de la compagnie. Avec une organisation aussi complète, il n'est pas surprenant de constater le développement rapide de ses opérations commerciales, que rien ne pouvait gêner.

Elle eut à subir toutefois, des pertes sérieuses de la part de la France, qui s'empara plusieurs fois de ses établissements.

En 1686, le chevalier de Troyes, se rendit par terre jusqu'à la Baie et prit possession des forts Rupert, Moose et Albany.

En 1690 et 1694, le célèbre d'Iberville soumit plusieurs postes et fit sombrer les navires de la compagnie. Enfin La Perouse, rasa en 1782 le fort Prince de Galles.

La compagnie put néanmoins réparer ses pertes et son commerce ne fut point interrompu d'une manière très sensible.

Il est un fait, qui étonne ceux qui étudient l'histoire de cette compagnie, c'est de constater que pendant plus d'un siècle, elle se contenta de faire la traite sur le littoral de la mer.

Pourquoi hésita-t-elle aussi longtemps à pénétrer dans l'intérieur du pays ?

Des écrivains ont prétendu qu'elle ne se souciait point de fonder des postes dans le pays et pour trois raisons principales.

La première, parce que les Sauvages apportaient à ses forts autant de fourrures qu'elle en désirait pour les besoins de son commerce.

La seconde, à cause des dépenses considérables qu'auraient nécessitées des établissements ou des excursions dans l'intérieur.

Pour troisième raison, elle prétendait que les fourrures du pays Boréal étaient plus riches et plus recherchées.

Ce raisonnement, qui paraît bien acceptable au premier abord, ne saurait soutenir un examen sérieux et de plus est contredit par la correspondance officielle et les registres de la compagnie. Que les premiers établissements aient été faits sur les rives de la Baie, cela se conçoit et il serait même étonnant de constater le contraire. Il fallait à la compagnie, des postes pour emmagasiner ses pelleteries et ses marchandises, des forts pour les protéger contre la convoitise des naturels, pour conserver les provisions destinées aux besoins de ses employés et à ravitailler ses navires, mais qu'elle se soit obstinée à limiter son commerce à ces parages inhospitaliers, pendant au-delà de cent ans, c'est ce que les raisons données plus haut ne peuvent expliquer, d'une manière satisfaisante.

Les véritables motifs, me paraissent être, l'inexpérience de ses employés qui étaient incapables de diriger des canots d'écorce ou une expédition lointaine et la crainte des trappeurs français qui parcouraient l'ouest en tous sens.

La compagnie craignait de s'exposer à des rencontres avec ces hommes audacieux, qui avaient acquis un grand ascendant sur les peuplades indigènes. Plutôt que d'exciter la jalousie des trappeurs qui l'auraient harcelée sans cesse, elle préféra se contenter, du commerce paisible de la Baie. Aussi ce n'est qu'en 1774 que la compagnie fit sa première apparition sur les bords de la Saskatchewan. Une fois qu'elle eut brisé le cercle qui la retenait captive dans ces régions glacées, elle déborda partout dans le pays. Dix neuf ans plus tard, c'est-à-dire en 1793, elle s'était avancée jusqu'à la Rivière Rouge.

Pour appuyer l'opinion que je viens d'émettre il suffira de jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette compagnie.

En 1733 elle comptait 36 hommes au fort York et 44 à Churchill.

Un employé du nom de Joseph Robson rapporte qu'à cette époque, les Sauvages approvisionnaient les forts du produit de leur chasse, mais que telle était la prudence soupçonneuse du gouverneur du fort York qu'il ne permettait pas à plus de deux à trois sauvages de pénétrer ensemble dans le fort.

Il ne consentait que très rarement à laisser des chefs sauvages passer la nuit dans l'enceinte du fort. Ce fort était néanmoins protégé par 19 canons. Ces précautions inutiles n'étaient point de nature à gagner la confiance des Sauvages. Ajoutons à cela, que les employés n'avaient que peu de rapports avec eux.

On punissait sévèrement quiconque pénétrait sans nécessité, dans la loge d'un sauvage, ou traitait avec lui, en dehors du fort.

Cette politique d'isolement fit considérer les employés de la compagnie comme des étrangers, qui ne cherchaient qu'une chose, réaliser les plus gros profits possibles. Les trappeurs français procédèrent bien différemment. Ils apprirent la langue des diverses tribus, vécurent dans leur camp, sans autre protection que l'amitié et l'hospitalité des Sauvages. Ils adoptèrent leurs usages et finirent par être regardés comme des frères.

Les trappeurs suivaient les Sauvages dans leur chasse, tandis que la compagnie les attendait dans ses forts. Ils ne comptaient que sur eux-mêmes et payaient de leur personne, tandis que la compagnie avait à ses services un nombreux personnel d'hommes qui tout en s'acquittant de leurs devoirs, ne pouvaient apporter le même zèle et le même dévouement que si la traite eut été à leur propre bénéfice.

En consultant le rapport du comité nommé en 1749 par le parlement anglais, pour s'enquérir de la condition et du commerce du pays avoisinant la Baie d'Hudson on remarque que les Sauvages étaient obligés de naviguer pendant deux mois, pour transporter leurs pelleteries au fort York.

Les naturels demandaient souvent au gouverneur, pourquoi les Anglais ne venaient pas comme les Français faire la traite à l'intérieur. Ils lui représentaient que ces derniers ne pouvaient acheter toutes leurs fourrures et qu'il y aurait un immense commerce à faire.

La compagnie ne voulut point se rendre à ces invitations. Il est constant néanmoins que son commerce y eut trouvé de vastes champs à explorer. Il est prouvé de plus au delà de tout doute que les fourrures les plus précieuses étaient vendues aux trappeurs et que les sauvages n'apportaient à la baie que celles qui étaient inférieures et trop pesantes pour que les trappeurs consentissent à en charger leurs canots. Ce n'était donc que les rébuts des trappeurs que la compagnie pouvait obtenir.

Joseph Robson, dont j'ai déjà parlé rapporte que pendant qu'il s

trouvait au fort York, il fit une expédition à 40 milles du fort sur la rivière Nelson. "Je vis, dit-il, des sauvages qui apportaient dans leurs canots des marchandises qu'ils venaient d'acheter des Français."

Ces derniers venaient donc jusqu'à 40 milles du fort, faire concurrence à la compagnie.

Il ajoute que plusieurs sauvages l'informèrent qu'ils vendaient quelquefois aux traiteurs français, les marchandises qu'ils recevaient de la compagnie.

Peut-être que la cour générale de Londres s'imaginera, que les longues distances à parcourir, et les tribus toujours remuantes ou en guerre entr'elles, obligeraient ses employés à voyager en grand nombre et escortés d'hommes armés ;

Quoiqu'il en soit, elle demeura presque étrangère à ce qui se passait dans l'ouest ;

Sentinelle avancée du nord, elle attendit que les nombreux essains de sauvages qui se rendaient autrefois à ses portes, l'eussent abandonnée, avant de franchir le rayon qu'elle s'était tracé.

Ce ne fut que lorsqu'elle se trouva au contact des sauvages et qu'elle eut fondé des établissements durables dans l'intérieur, qu'elle comprit le rôle qu'elle pouvait jouer et l'avenir que lui réservait sa fameuse charte.

Richard White parle d'un nommé Joseph de Lustra qui vécut et hiverna plusieurs années parmi les sauvages et qu'il rencontra à 60 milles du fort Churchill. Il prétend que pendant qu'il demeurait à ce fort, il n'a jamais entendu dire qu'un employé eût pénétré plus loin dans le pays que lui-même. Il y a souvent mention de ce Lustra, dans les récits de cette époque. Les uns le représentent comme un traiteur intrigant et diplomate. D'autres en font un personnage légendaire et lui prêtent des choses merveilleuses. Ce qui paraît de plus clair d'après ces témoignages, c'est qu'il contribua largement à diminuer le commerce de la compagnie et à l'attirer vers l'est. Il empêcha les sauvages à l'est du lac Winnipeg, de se rendre à la mer et les dirigea au lac Abittibi où les Français avaient fondé un poste. De fait cet homme extraordinaire commanda pendant quelques années, le commerce de tout ce territoire compris aujourd'hui dans Keewatin.

D'après la preuve entendue devant le comité Impérial, deux faits paraissent bien acquis à l'histoire.

Le premier, c'est que les sauvages vendaient souvent aux Français les marchandises qu'ils avaient achetées de la compagnie.

Le second, c'est que les Français avaient dès 1726 des postes au Nord-Ouest, dans lesquels ils hivernaient. Il est vrai de dire que ces postes n'étaient que pour l'occasion et qu'ils étaient abandonnés le printemps suivant. Les Français ne paraissent pas à cette époque

avoir visité le pays au sud des lacs Winnipeg et Manitoba. Il se dirigèrent de préférence vers le nord. Le voisinage du fort Abittibi dans la Baie James et celui des forts de la compagnie durent sans doute les attirer.

La défense formelle de traiter en dehors des forts, donna lieu à de tristes conséquences. On rapporte que plusieurs employés souffrirent de faim, tandis qu'à côté d'eux, les Sauvages vivaient dans l'abondance.

D'autres furent fouettés pour avoir désobéi à ce règlement. White raconte qu'en 1727, il vit bon nombre de sauvages vêtus d'étoffes françaises et portant des fusils de manufacture française. Les trappeurs interceptaient tellement le commerce de la Baie, que c'était chose rare d'acheter des peaux de visons, martre, chat sauvage ou loutre. Des sauvages l'informèrent qu'ils préféraient jeter les peaux de castor ou en couvrir leur loge, que d'entreprendre le voyage de la Baie.

Les Français furent les premiers à élever le prix des fourrures et à diminuer celui de leurs marchandises. La compagnie ne se décida qu'avec répugnance et après bien des hésitations à modifier le taux de ses échanges. Pour ne citer qu'un cas de ces différences dans les prix, la compagnie exigeait 36 peaux de martre pour un fusil, les traiteurs 30 seulement. On a prétendu expliquer ces différences, par la fluctuation du marché de Londres.

Il est vrai que toutes les fourrures de la compagnie se vendaient à l'enchère en Angleterre, mais à ces enchères des maisons de Hollande et de Russie étaient représentées et importaient beaucoup de ces fourrures. Les fourrures françaises étaient vendues à Larochele et exportées ensuite dans d'autres pays.

Les demandes à Larochele sans être plus considérables figuraient à des prix plus élevés qu'en Angleterre.

La seule conclusion à tirer, c'est que les fourrures françaises étaient de qualité supérieure. Il est intéressant de consulter sur ce sujet les mémoires publiés par les commerçants de New-York demandant le rappel des lois prohibitives passées sous le gouverneur Burnet. Ces témoignages ne peuvent être recusés en doute.

Pour compléter ces renseignements j'ajouterai que les bandes qui erraient à l'est et au sud du lac Manitoba, n'entretinrent jamais de relation régulière avec la compagnie. Ce n'est qu'incidemment qu'on signale quelques canots venus de cet endroit. Cette partie du pays était au pouvoir des trappeurs. Ils avaient conclu des traités avec les sauvages. Ces traités consistaient en une convention par laquelle, les trappeurs s'engageaient à pourvoir la tribu de fusils, poudre, tabac, etc., et cette dernière en retour devait leur réserver ses pelleteries.

La compagnie, par contre, était en rapports plus fréquents avec les sauvages à l'ouest et au sud de ses forts. Il faut croire qu'en 1745,

ces derniers avaient ralenti leur zèle, vis-à-vis la compagnie, car Robson affirme, qu'au fort Prince de Galles, le plus important de ses postes, on ne voyait pas plus de 30 sauvages autour du fort, pendant le temps de la traite, et souvent 2 ou 3 seulement.

Elle se trouva si isolée, qu'elle enrôla à son service des sauvages chargés de faire la chasse et d'approvisionner ses forts. Elle leur donnait comme salaire une chopine de farine d'avoine par jour.

Aussi fit-elle des efforts constants pour ouvrir des comptoirs jusqu'à l'extrémité de l'entrée de la Baie d'Hudson. En 1745 il vint du nord une bande composée de 30 à 35 sauvages, qui emportait avec elle de riches fourrures. Ces sauvages furent accueillis avec la plus grande amitié et traités généreusement, ce qui contrastait étrangement avec l'indifférence dont elle faisait preuve envers ceux de l'intérieur.

On y voit clairement une politique bien déterminée de la part de la compagnie de rechercher l'alliance des naturels du nord avec lesquels les trappeurs français n'avaient aucun rapport et de négliger ceux du sud de crainte de s'exposer à des dissensions avec les trappeurs. Une fois qu'on a saisi le mot de l'énigme on s'explique facilement pourquoi ses employés répétaient souvent. "*La Compagnie a des raisons secrètes pour ne point nous permettre de visiter l'intérieur.*"

J'ai déjà parlé en passant de la discipline sévère établie dans les forts.

Encore un mot sur ce sujet. La traite se faisait d'ordinaire au hangar de la compagnie. Les sauvages venaient un ou deux à la fois, près d'une fenêtre et c'est là que les transactions se complétaient.

Le gouverneur après avoir compté, pesé et examiné les fourrures, livrait au sauvage les marchandises qu'il jugeait à propos. Ce dernier était-il mécontent et se fâchait-il, le gouverneur lui faisait remettre ses fourrures et le renvoyait. D'ordinaire les chefs recevaient un petit présent.

Il était très rare de faire crédit aux sauvages, tandis que les trappeurs leur avançaient souvent les choses dont ils avaient besoin, jusqu'à la traite suivante, on cite un cas où les employés de la compagnie battirent des sauvages pour avoir volé une vache. Un nommé Farquar, surpris à causer dans une loge, fut mis aux fers et fouetté et un autre subit la même peine pour avoir allumé sa pipe dans une tente.

Les réglemens étaient affichés dans les forts afin que personne ne put prétexter ignorance.

Hayter qui demeura six ans sur la rivière Caribou, se plaint amèrement de la qualité et de l'insuffisance des rations.

Chacun recevait, dit-il, 6 lbs de fleur par semaine, 2 à 3 lbs d'oie sauvage et une chopine de pois en sus de la bière. Il y mentionne

aussi le fromage, le beurre et la perdrix qui leur étaient servis de temps à autres.

Il paraît évident, que hommes-là n'étaient pas habitués aux privations et à la vie frugale des coureurs des bois. De telles provisions eussent paru à ces derniers, un luxe raffiné, eux qui ne vivaient que du produit de leur chasse ou de leur pêche et qui jeûnaient lorsqu'il faisait défaut. La compagnie conservait dans ses forts, des provisions pour deux ans, pour prévenir tout accident au cas où ses navires ne parviendraient point à destination. Il n'est que juste de dire, que les récriminations quant à la ration servie aux employés, sauf quelques rares exceptions, ne sont point fondées. Naturellement, les employés de la compagnie ne devaient point s'attendre à tout le confort de la vie, dans l'exil volontaire qu'il avaient accepté.

Il était impossible de prévoir toutes les circonstances de cette vie et il s'en est présenté, qui ont imposé des privations aux gouverneurs comme aux autres.

Quant aux punitions corporelles, sans vouloir pallier ce qu'il y a d'excessif dans ces traitements passés de mode, il faut remarquer qu'il n'y a que quelques gouverneurs qui aient poussé la rigueur jusqu'à ce point. Il est bon aussi de prendre en considération que les gouverneurs étaient obligés pour s'assurer le respect et l'obéissance de leurs subordonnés de leur donner quelquefois des exemples.

C'était le moyen de prévenir des mutineries.

Le plus grand nombre des gouverneurs se montra humain et fit fléchir ce que les règlements avaient de trop pénible. White cite toutefois une pratique en vogue qu'on ne saurait trop blâmer; elle consistait à ne point donner le poids dans les échanges avec les sauvages.

Ainsi par exemple, on ne donnait guère plus qu'une demie mesure de poudre, au lieu d'une mesure complète. Dans les livres de la compagnie, dit White, se faisait une entrée spéciale pour les profits réalisés par ce moyen, sous le titre de "Surplus du commerce."

Ce surplus désignait tout simplement les fourrures gagnées en donnant moins que la mesure étalon—

La seule préoccupation de la compagnie était de faire une traite profitable. Il ne paraît pas qu'elle se soit jamais souciée, du moins à cette époque, d'instruire ou de moraliser les naturels.

White nous cite un trait fort curieux à ce sujet. Le gouverneur Myatt, qui mourut en 1729, avait recueilli un jeune sauvage et l'avait fait instruire dans son fort. L'enfant écrivit à la compagnie, probablement à la suggestion du gouverneur demandant à être transporté en Angleterre pour y être baptisé. Sur ces entrefaites Myatt fut remplacé par M. Stanton auquel la compagnie donna instruction d'enlever les livres à cet enfant et de ne plus le laisser lire.

Si l'on peut ajouter foi au témoignage de White qui n'est pas contredit, la conduite de la compagnie en cette circonstance lui fait peu d'honneur.

On peut s'expliquer jusqu'à un certain point que la compagnie, craignant que ce sauvage se servît plus tard de son éducation pour encourager le commerce avec les français, les amis naturels de sa tribu ne fut point pressée de l'emmener en Angleterre.

Mais quelle explication peut-on lui prêter, qui puissent excuser son refus de lui donner le baptême.

Les trappeurs français sans être des modèles de vertu, enseignèrent souvent aux sauvages à prier et à adorer leur créateur.

Matthew Sarjeant rapporte avoir entendu des sauvages parler et prier en français. D'autres disent les avoir vus se mettre à genoux et lever les yeux au ciel. Questionnés sur ce qu'ils faisaient, ils répondirent : "Des Français nous ont dit de faire cela, afin d'obtenir du "Grand-Esprit, un voyage sans accident et une bonne chasse." C'est ainsi que ces traiteurs grossiers préparaient le cœur et l'esprit des sauvages par leur exemple et leur enseignement, à recevoir des lèvres des missionnaires, la semence de la foi.

Le sauvage, on le sait, n'est point fait, pour la civilisation et l'état sédentaire.

Au désert, sous la loge, il a sa beauté, sa grandeur propre, il suit sa voie et forme harmonie avec le reste de l'humanité.

Ailleurs il est déplacé, et ses plus belles qualités disparaissent. Toutefois son intelligence et son cœur ne sont point fermés à tout développement intellectuel et à la culture des vertus morales.

Son imagination impressionnable, le rend sensible à la moindre injure et reconnaissant pour le moindre bienfait.

Rien de plus facile que de le satisfaire et de gagner son amitié. Un morceau de tabac, un peu de thé, les miettes qui restent après le repas, sont autant de dons généreux qu'il apprécie beaucoup.

Mais aussi, il ressent vivement l'insulte ou le tort qu'on lui fait. C'est pour n'avoir pas su comprendre le caractère des naturels, que la compagnie demeura si longtemps un sujet d'antipathie pour eux. Les chroniques du 18^e siècle parlent souvent d'inimitiés entre les sauvages du nord et ceux du sud ou de l'est. Elles citent des guerres qui tournèrent continuellement à l'avantage des naturels du sud. On serait tenté de soupçonner à première vue, que les rivalités commerciales entre les Français et les Anglais ne furent pas étrangères à ces dissensions. Les témoignages recueillis à cette époque ne permettent pas de l'affirmer.

Le Dr Browne qui passa six ans au service de la compagnie, rapporte que les sauvages français invitèrent souvent les gouverneurs à cons-

truire des huttes dans le pays et à acheter les peaux de castor que négligeaient les Français.

Le Dr Browne se trouvait dans la Baie en 1739 et il est le premier à faire mention des "Sauvages français." Ces mots, tel que l'entend le Dr Browne, désignent les sauvages qui traitaient avec les Français, ou parmi lesquels ces derniers hivernaient. Il n'est fait mention nulle part à cette époque de "Sauvages anglais" ce qui indique que les Anglais n'avaient point fait de traités avec eux et ne les visitaient pas.

Quelques auteurs mal renseignés ont cru reconnaître dans cette expression "French Indians" la présence de Métis français. Remarquons de suite, que les écrivains anglais auraient dû dire alors "French Half-Breeds" au lieu de "French Indians." Il faut admettre cependant que certains auteurs se servent incorrectement des mots "French Indians" pour désigner les "Bois Brûlés." Toutefois aucun historien n'a prétendu qu'avant la découverte de LaVérandrye en 1735 des traiteurs se soient établis dans le pays. Dans un travail remarquable sur la région que baigne la rivière Mackenzie et le lac Arthabaska, le Père Petitot mentionne quelques coureurs des bois qui se sont enfoncés dans l'ouest et qui épris d'amour pour la vie sauvage, y ont fixé leur existence et ont fait souche de nombreux descendants.

On ne peut raisonnablement prétendre que ces coureurs des bois aient devancé le découvreur de l'Ouest.

Dans la tradition des sauvages, on ne retrouve aucune trace de race blanche avant 1735.

On a bien conservé les noms de Couture, Bourdon et Desgroseillers, qui ont fait des expéditions dans la partie nord du pays, mais ces illustres voyageurs n'ont fait que passer et ont dirigé leurs expéditions à la baie d'Hudson.

Griffin et Dobbs parlent eux aussi des sauvages français dans le même sens que le Dr. Browne.

Dobbs discute longuement dans un ouvrage publié en 1744, les raisons qui empêchèrent la compagnie d'étendre son commerce dans le pays et de contracter des alliances avec les tribus de l'intérieur. D'après lui, c'était la crainte d'exciter la convoitise des commerçants anglais et d'attirer l'attention publique sur les profits énormes qu'elle réalisait, qui la décida à ne pas envoyer ces employés dans le pays. On comprend que la compagnie avait des doutes sérieux sur la légalité du monopole commercial que lui conférait sa charte et n'aurait point aimé à s'adresser aux tribunaux pour les faire discuter. Néanmoins ces raisons paraissent futiles. Il était facile de se renseigner en Angleterre, sur ce que rapportait le commerce de la compagnie. En outre, des établissements à l'intérieur n'auraient pas donné plus de retentissement que sur le littoral de la mer. Ses opérations eussent été mêm

plus ignorées. D'ailleurs Dobbs avait des motifs intéressés pour lancer cette accusation contre la compagnie.

En 1746 il présenta au Parlement Impérial une requête demandant pour lui et ses associés une charte l'autorisant à fonder une colonie, faire la traite, et des alliances avec les Sauvages etc., dans tout le Nord Ouest Américain.

Les accusations qu'il lance contre la compagnie, ne peuvent donc être reçues qu'avec la plus grande réserve.

Nous avons déjà vu que les traiteurs Français envahissaient lentement le Nord et pressaient la compagnie jusque dans la retraite glacée où elle s'était cantonnée.

En 1738 les Français érigeaient un fort à 100 milles de Churchill. Ce fort fut construit sur la rivière " Seel " et était défendu par 60 hommes. Le Dr Browne qui fournit ces renseignements, ajoute qu'ils n'avaient pas de canons mais un grand nombre de fusils.

Les Français de ce poste menaçaient le Nord et fermaient l'entrée du pays à la compagnie. Que fit cette dernière ?

Dans la Nouvelle Angleterre, la politique Anglaise consistait à s'allier les Iroquois et à les armer contre la Nouvelle France.

La compagnie suivit une conduite bien différente. Peu belliqueuse par instinct, et comprenant l'impossibilité d'opérer une division parmi les Sauvages, elle se garda bien d'aucune agression. Elle se contenta de prendre les moyens de se protéger contre l'invasion des trappeurs.

Dans le même temps que les Français érigeaient un fort sur la rivière Sud, la compagnie en construisit un autre sur la rivière Albany appelé " Henly House " que l'historien Gunn nomme incorrectement " Henry House."

Voici dans quelles circonstances ce poste fut établi, d'après les témoignages de John Hayter, du Dr Thomson et de Thomas Mitchell. Un vieux chef, ayant été traité avec sévérité par le gouverneur d'Albany, résolut pour s'en venger, d'intercepter le commerce de sa tribu à ce fort.

L'année suivante, à la demande de ce chef, quelques traiteurs remonterent la rivière Albany jusqu'à environ 150 milles du fort.

Hayter dit que l'endroit où ils s'arrêtèrent, qui fut plus tard Henly House, était à 12 jours de navigation d'Albany.

Or la navigation était très difficile et le Dr. Browne prétend qu'on ne parcourait en moyenne que douze milles par jour ; ce qui donnerait 144 milles plus ou moins entre Henly et Albany.

Les Français n'y bâtirent point de fort, mais passèrent le temps de la traite en tente, et retournèrent dans le pays à l'automne. Peu satisfaits du résultat de cette traite, qui ne les compensait point des dépenses élevées d'un si long voyage, ils ne revinrent plus. La compagnie

craignant leur retour, érigea au même endroit le fort connu sous le nom de " Henly House." Elle ne put cependant bénéficier longtemps de ce poste. Un an après sa construction, un chef Indien, qui avait eu un différend avec le gouverneur d'Albany, s'empara des bâtisses qu'il renversa et enleva les palissades. Le fort Henly ne fut jamais relevé. Le Dr Thomson qui rapporte la destruction de ce fort ajoute bien ingénument : " Il ne serait pas à propos de rétablir ce poste, car " un nouvel établissement dans le pays, courrait grand risque d'être " ruiné par les Français."

(A continuer.)

L. A. PRUD'HOMME.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

(Suite et fin.)

Ce n'est pas que je veuille rétablir ces tournures dans la langue écrite ; elles ont fait leur temps, sous ce rapport ; qu'elles restent dans la langue parlée, rien ne s'y oppose, elles ont une saveur, un goût d'ancienneté qui donne du piquant à la conversation.

D'autre part, si nous en débrouillions l'origine, personne ne viendrait plus nous dire impunément que nous avons un patois. Patois signifie usage de mots qui ne sont pas dans les dictionnaires autorisés — or nous ne prononçons pas un mot qui, autrefois ou aujourd'hui, n'ait été reconnu et employé par les bons auteurs français.

Les anglicismes sont à part, bien entendu ; à ceux-là, guerre à mort — damnation éternelle si c'est en notre pouvoir.

Je me garderai bien de blâmer ce que je trouve à redire dans les huit opuscules mentionnés plus haut. Ma critique est toujours encourageante. Ceux qui produisent sous une bonne inspiration ont droit à des égards, surtout dans un pays où il est si difficile d'arriver à payer son imprimeur. Le travail d'expurgation se fera de lui-même, car le merveilleux instrument qui s'appelle la langue a cela de commun avec la boussole qu'il revient toujours au pôle, quelque effort qu'on fasse pour l'en détourner.

On me dira peut-être qu'il vaudrait mieux signaler de suite comme inacceptables certaines locutions que les Canadiens ne connaissent pas, qui sont françaises néanmoins, mais peu gracieuses ou difficiles à retenir, parfois longues — et que nos nouveaux auteurs de vocabulaires nous proposent en place de mots usités parmi nous. A quoi bon ? Ces termes coriaces resteront sur le papier pour le plaisir des chercheurs. A-t-on jamais réussi à imposer au peuple, ou même à la classe instruite, des expressions qui ne plaisent pas à l'oreille ! L'harmonie, l'euphonie ont des exigences, et, tant que nous ne serons pas dégénérés, il nous faudra les satisfaire. Craignons plutôt ces allures recherchées, si contraires au sentiment de la langue française ; fuyons avec terreur les beaux esprits de salon (il en existe parmi nous) qui ne disent rien comme les autres. Quel homme de goût peut soutenir cette conversation guindée au cours de laquelle Monsieur ou Madame, qui avale un

dictionnaire sans le mâcher, s'exerce à nous faire sentir leur malaise !

Orner sa mémoire d'une foule de synonymes est fort louable, mais songeons-y, les employer en lieu et place n'est pas bagatelle. Si je ne me trompe, notre principale source de faiblesse dans la langue est à cet endroit.

Nous nous servons ordinairement du premier mot venu pour dire n'importe quoi. La propriété des termes semble ne pas exister parmi nous. Celui qui dit : " J'achète de la salade," est en état de dire, s'il le voulait, " j'achète de la laitue," ou encore, au lieu de " j'aime cette broderie d'oreiller," il n'ignore pas qu'il parle d'une broderie de coussin. Ce défaut disparaîtra lorsque les pères et mères et les professeurs des deux sexes le corrigeront chez les enfants confiés à leurs soins.

Toutes mes causeries d'une année ne suffiraient pas à épuiser le sujet. Restons dans la limite où se plaisent davantage les huit écrivains ci-dessus nommés, c'est-à-dire la désignation des termes impropres les plus répandus de Gaspé à Ottawa.

Il faut étudier notre langue. Assez longtemps nous l'avons négligée. Que l'on y pousse la jeunesse : là est le remède. Quant à nous, les vieux, nous sommes incorrigibles et si, comme je le crois fermement, la génération qui nous suit entre dans la voie de l'épuration, nous rendrons le dernier soupir en rougissant d'avoir si mal parlé français devant nos contemporains.

Le plus tenace adversaire des expressions vicieuses, M. Gingras, s'est vu seul dans l'arène pendant vingt ans. Aujourd'hui les écrivains qui viennent à la rescousse, doivent s'accorder à dire avec lui : " Les meilleurs manuels ne réformeront pas notre langue, si ceux qui président à l'enseignement public n'obligent professeurs et instituteurs à retrancher du vocabulaire de leurs élèves une foule d'expressions impropres que les enfants ont appris à bégayer dans le milieu qui les a vus naître."

Il n'est pas nécessaire, en effet, d'être de la force de M. Prud'homme pour deviner que l'avenir est à la jeunesse. Ménageons à celle-ci les chances de rétablir chez nous la précision dans la langue et tout ira bien. Si un poêle fume, on ne dira plus qu'il " boucane " puisque boucane s'applique à un autre genre de fumerie. A côté de l'adverbe " emphatiquement " on découvrira " énergiquement " qui n'a pas encore été compris, et mille autres incohérences qui sont d'usage journalier.

— Il y a belle heurette, dira le lecteur, que nous savons cela.

Eh bien ! pourquoi ne pas entrer résolument dans la pratique ?

Ce qui nous gêne, c'est la crainte de tomber dans le langage précieux.

N'allons pas confondre l'exactitude et la précision avec le pédantesque et le recherché. La distance qui sépare ces choses est facile à saisir au premier coup d'œil.

Aimons notre langue et rendons-lui hommage en l'étudiant, en la parlant le mieux possible. Elle a conquis sa place au rang des plus nobles produits de l'esprit humain. C'est un héritage de gloire qu'il est doux de conserver et qui, partout attire le respect, depuis des siècles.

Brunetto Latini, le maître du Dante, disait, il y a six cents ans :
 " Et se aucuns demandoit por quoi cist livre est escriz en romans,
 " selon le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie
 " que ce est porce que la parleure est plus delictable et plus commune
 " à toutes gens."

Nous avons *la parleure*, car notre accent est à peu près irréprochable. C'est l'appoint principal.

La prononciation n'est pas toujours bonne. La moindre surveillance nous remettrait dans le droit chemin.

Mais les mots ! le choix des mots ! Mollesse, indifférence, abandon sur toute la ligne, hélas !

Messieurs, des glossaires, des manuels, des vocabulaires, des lexiques, des dictionnaires !—et bourrons-en nos écoles.

PARLONS CORRECTEMENT.

Dire aux personnes qui marmottent, au lieu d'articuler, et qui se servent de tous les mots qui se présentent, au lieu de choisir des termes corrects ; dire à ces personnes qu'elles ne savent pas la langue française, c'est leur causer une extrême surprise.

Dire à un homme ou à une femme qui recommence cinq ou six fois sa phrase et qui embrouille chaque membre de cette phrase sans parvenir à exprimer nettement sa pensée ; dire à cette personne qu'elle parle avant que d'avoir réfléchi—c'est la surprendre et l'insulter.

Dire à un maître d'école qu'il baragouine et qu'il enseigne à ses élèves une prononciation fautive, c'est l'attaquer dans sa dignité d'individu diplômé.

Dire à un enfant qu'il jargonne tandis qu'il devrait se servir de mots qui sont justes et qu'il a entendus mille fois durant sa courte existence, c'est se moquer de ce petit personnage—et tout le monde admet qu'il ne faut pas se moquer des enfants.

Dire à ceux qui lisent qu'ils devraient employer dans le langage parlé les expressions qu'ils rencontrent dans les livres, c'est leur demander plus qu'ils ne veulent promettre.

Dire à un père de famille qu'il ne devrait jamais répondre à son enfant lorsque celui-ci s'exprime incorrectement, c'est transformer le père de famille en maître d'école... et l'humilier.

Comprenez donc, compatriotes, que nous sommes tous des maîtres d'école et que le meilleur est celui d'entre nous qui veut la perfection dans son enfant. Soignez votre langage afin que votre fils, se modelant sur vous et s'observant, devienne plus compréhensible que vous. Ne seriez-vous pas fier d'avoir un enfant qui vous fût supérieur? Vous arriveriez sûrement à ce résultat en donnant à votre élève un langage au-dessus de la banale et stupide conception du public.

Vous êtes père de famille et vous ne songez pas à rendre vos enfants plus connaissant, plus parfaits que vous !

Et vous parlez de progrès ! Le progrès bien entendu doit commencer chez vous, dans votre maison, non pas chez le voisin.

Et vous regrettez le temps que vous avez perdu dans votre jeunesse !

Ah ! laissez-moi vous dire que vous n'êtes pas raisonnable ! Si vous avez un fils qui a le moindre talent, tâchez qu'il sache sa langue. Plus il la connaît, plus il fera honneur à sa position dans le monde. Encouragez-le à soigner son langage. Faites en sorte qu'il pense avant que d'ouvrir la bouche. Si vous observez des défauts dans la manière de parler des hommes de votre entourage, signalez ces défauts à votre fils, afin qu'il les évite. Quant à vous-même, il n'y a guère d'espérance de vous corriger, car l'âge ne le permet pas. Vous continuerez de parler mal tout en sachant que ce n'est pas bien—mais votre fils est jeune, par conséquent il est susceptible de recevoir un bon pli. Dites-lui de se surveiller et de ne pas prendre exemple sur vous.

Il n'est pas nécessaire pour cela que vous soyez un savant. Obligez votre fils à apprendre la grammaire et à l'appliquer ; il en prendra vite l'habitude. Sa phrase claire et nette le fera remarquer favorablement partout. Acquérir le don de bien s'exprimer c'est un avantage énorme. Savoir commencer une phrase par le commencement, et non par la fin ou par le milieu c'est presque l'équivalent de posséder un métier de plus que les hommes de sa classe.

Je rencontre tous les jours des personnes qui parlent un affreux langage et qui, cependant, la plume à la main savent parfaitement s'exprimer—c'est que l'on n'a pas imposé à ces personnes, dans leur enfance, l'obligation de parler avec soin, avec mesure, après réflexion. A nous de faire en sorte que ce défaut ne se répète pas chez les enfants.

Plusieurs s'effrayent lorsqu'on leur propose de soigner leur langage. "Voulez-vous donc que nous parlions en termes" demandent-ils. Parler en termes est tout simplement bête. Parler correctement c'est savoir parler. Le langage nous distingue des animaux—ayons un langage digne de l'homme. Ceux qui parlent en termes sont des ignorants qui emploient au hasard des mots dont le sens ne leur est pas bien connu. Je serais le dernier à vous conseiller l'usage des

“termes”, mais parlez “français”, c'est-à-dire d'une manière lucide, facile à comprendre et toujours conforme à la grammaire. Un enfant peut l'apprendre. N'en ayez pas peur. Quand on a appris la grammaire c'est pour jusqu'à cent ans.

Habituez-vous à articuler, au lieu de produire des sons qui embrouillent l'oreille.

Je me suis souvent arrêté devant des Canadiens qui s'adressaient la parole. A chaque phrase, l'interlocuteur disait “hein?” et l'autre répétait ce qu'il venait de dire. Pourquoi? Parceque l'articulation était défectueuse. Nous sommes élevés de cette façon disgracieuse. Tout notre monde en souffre—sans se plaindre, par suite d'une triste et paresseuse habitude. Remettez donc les enfants dans la bonne voie! Faites en sorte que, sous ce rapport, ils ne ressemblent pas à leurs pères, car, en vérité, nous ne nous comprenons pas les uns les autres.

Savez-vous que les Canadiens-Français des Etats-Unis parlent mieux que leurs cousins de la province de Québec? A l'étranger, ils sentent le besoin de respecter la langue qui les caractérise. Ils se montrent jaloux de bien parler français et on les respecte beaucoup à cause de cela; ce n'est plus comme dans le Canada où chaque enfant est libre d'aboyer ou de marmotter ou de geindre, sans que nous comprenions s'il dit oui ou non.

BENJAMIN SULTE.

LE NORD.

IX

Le village de St-Jovite, à 44 milles de Montréal, est situé sur un plateau d'environ un mille carré que cerne la rivière au Diable. J'ai examiné l'apparence de ce tributaire de la Rouge, pour m'assurer s'il ne ressemble pas à l'ancien Diablé avec des griffes et la queue en ripe.—Je n'ai rien trouvé qui ressemblât à Béalzébuth, si ce n'est sa forme tortueuse qui lui donne des faux airs de serpent. Mais ce n'est pas de ses sinuosités que cette rivière tire son nom. Ce sont les voyageurs qui, la trouvant difficile pour la descente du bois, l'ont apostrophée du nom de Diable, et cette épithète lui est restée.

En 1878, tout l'espace entre Ste-Agathe et le Nomingue était forêt. Les établissements qui commençaient étaient comme des oasis au milieu des bois debout. C'est en septembre de cette année qu'y fut envoyé le révérend M. Ouimet pour desservir les cantons du Nord.

A son arrivée il se mit à l'œuvre pour construire un presbytère dont le haut devait servir de chapelle provisoire, et au mois de janvier 1880 il s'installait dans sa résidence pour desservir les colons à 15 lieues à la ronde. Aujourd'hui encore il exerce son ministère dans les missions d'Arundel, Amherst et Ponsonby.

Les rues du village de St-Jovite sont larges de 60 pieds et les maisons, au nombre d'une quarantaine, sont bâties à la française et avec un goût remarquable.

Il y a de bons pouvoirs d'eau fournis par un ruisseau appelé Clair, lequel prend sa source à St-Faustin.

Le presbytère et la chapelle forment un édifice de 40 pieds sur 30 à deux étages ; la chapelle est en haut et la résidence du curé en bas ; mais déjà les paroissiens ont compris qu'ils avaient besoin d'une église et les procédés sont commencés pour construire en moins de trois ans une église en pierre qui, tout en procurant la gloire de Dieu, sera un monument de l'esprit religieux, de l'entente et de l'activité de la généreuse population de St-Jovite.

Les premiers actes civils datent du mois de janvier 1879.

Le village renferme tout ce qu'il y a d'industrie dans St-Jovite. D'abord, un moulin à farine fonctionnant parfaitement en tout temps

de l'année. Il est la propriété de M. Célestin Bisson, un des premiers et des plus entreprenants colons du Nord.

Un moulin à carder la laine, fonctionnant, lui aussi, à merveille et rendant d'immenses services aux missions environnantes. Le propriétaire en est M. Jude Meilleur.

Un moulin à scie circulaire qui fonctionne toute l'année ; cet établissement renferme des scies à découper, à faire le bardeau, un planeur pour blanchir et embouvetter le bois, etc., le tout en parfait état. M. François Léonard en est le propriétaire. Cet homme entreprenant est maire de St-Jovite.

Il y a aussi une tannerie appartenant à M. Joseph Bélair.

Un fourneau à chaux, qui suffit aux besoins de St-Jovite et des environs. C'est la propriété de M. Amable Dufour.

Deux forgerons, un voiturier, deux meubliers et un boulanger.

Une briqueterie près du moulin à scie, à 6 ou 7 arpents de la chapelle. C'est encore la propriété de M. Léonard.

St-Jovite compte deux hommes de professions : un docteur, M. J. A. Bigonnesse, un notaire, M. J.-Bte. Defoy.

Il y a trois magasins tenus par T. Adolphe Christin, Jos. Charbonneau et Jos. Longpré. On y trouve tout ce qu'il faut, et des négociants de cantons plus au Nord viennent s'y approvisionner assez souvent. Un marchand doit ouvrir une épicerie. A St-Jovite il y a des personnes qui entreprennent d'approvisionner les chantiers pendant l'hiver, d'autres font transporter jusqu'à la Minerve et au Nomingue les effets que des propriétaires de Montréal veulent faire transporter chez leurs fermiers.

La paroisse a deux écoles dont l'une, celle du village, est ouverte depuis 5 ans et l'autre depuis 4 ans. Une troisième est en construction ; ce ne sont encore que des écoles élémentaires.

Peu de vieillards à St-Jovite ; cependant il y en a 5 ou 6 de 76 à 80 ; et l'un d'eux surtout, M. J. Bte. Pâquet, travaille comme un jeune homme sur une terre qu'il a ouverte lui-même.

La Montagne Tremblante, vers le nord, ne tremble pas plus que l'Hôtel-de-Ville, mais enfin c'est son nom ; au pied se trouve le Lac Tremblant qui a une étendue de huit milles ; il est le réservoir de la rivière Cachée. Lac très poissonneux, c'est un endroit magnifique pour les touristes amateurs de pêche.

Un lac très coquet, c'est le lac Ouimet, situé à trois milles du village, il est parsemé d'îles qui en rendent l'aspect charmant.

Le lac Duhamel et le lac aux Brochets méritent aussi une mention honorable.

St-Jovite a deux maisons de pension de première classe où les voyageurs sont servis à souhait.

Le sol est sablonneux, mais propre à toute espèce de culture, imprégné qu'il est de phosphate de chaux fournie par les montagnes avoisinantes. Il est surtout propre à la culture des légumes qui y sont splendides.

Cette localité faisait autrefois partie du comté d'Argenteuil, mais elle a été annexée au comté de Terrebonne déjà trop grand pourtant.

St-Jovite occupe une position exceptionnellement avantageuse, à la jonction des grandes routes de St-Jérôme et de Grenville. Celle de Grenville longe la Rivière Rouge, comme celle de St-Jérôme côtoie la Rivière du Nord.

St-Jovite comptait, en 1884, 160 familles, et St-Faustin, que dessert le même curé, 700 âmes.

Le village est alimenté par un aqueduc qui fournit une eau abondante et pure.

La malle y vient trois fois par semaine, et c'est à un " bureau de poste " qu'on va chercher les lettres et non à la " post office ", comme dans plusieurs de nos paroisses canadiennes, où les maîtres de poste semblent ignorer qu'il y a un mot français pour désigner l'endroit où l'on reçoit et expédie les malles.

Le terrain de l'église, qui a environ douze arpents en superficie, a été donné par messieurs Joseph Sarazin et François Lacasse.

C'est une chose importante pour la fabrique d'une paroisse, d'avoir à sa disposition un grand terrain, parce que plus tard elle peut avoir besoin de l'utiliser pour des œuvres d'éducation ou de charité.

M. le curé Ouimet est l'aîné de trois frères qui sont tous religieux : M. Trefflé est vicaire à l'église Notre-Dame de Chicago, et M. Romuald, frère de Ste-Croix, sous le nom de frère Palladius, est maître des novices à St-Laurent.

Ils sont les fils de M. François Ouimet et de Dame Aurélie Desjardins, ci-devant de St-Jérôme. J'ai eu l'avantage de voir cette pieuse et forte chrétienne sur son lit de mort où elle a rendu le dernier soupir quelques jours après notre passage à St-Jovite, à l'âge de 72 ans. Son mari était mort quelque temps avant. Je considère cette visite comme une faveur signalée, car c'était une femme vénérée et dont les mérites doivent être grands devant le Seigneur. Sa vie entière a été consacrée à élever dignement sa famille. Au milieu des épreuves. M. et Mde Ouimet ont toujours été les mêmes, édifiant tous ceux qui les ont connus par leur piété, leur travail, les qualités de leur cœur et de leur esprit. Aussi sont-ils l'un après l'autre partis entourés de consolations. Comment n'aurait-elle pas été consolée, cette mère qui a donné à l'Eglise trois enfants d'une piété exemplaire.

¶ M. le curé de St-Jovite a hérité de son père d'un esprit d'entreprise remarquable et d'une rare habileté ; et son contact avec M. le curé

Labelle, dont il était le paroissien et l'ami, lui a inspiré à un haut degré l'amour de son pays. Aussi est-il l'un des prêtres les plus dévoués à la cause de la colonisation qu'il entend à merveille. C'est sous sa direction qu'a surgi cette paroisse de St-Jovite où tout respire l'aïssance et la prospérité. Il a eu le rare talent d'attirer à son aide des hommes d'entreprise qui ont secondé ses plans et ses aspirations. Il s'occupe un peu de tout, mais surtout d'agriculture, de colonisation et d'industrie, et encourage ceux qui s'y dévouent. Pour mieux faire comprendre l'avantage de ce qu'il veut faire apprécier, il l'applique lui-même ; il cultive très bien et s'efforce de faire comprendre à ses gens l'importance du pâturage. Pour faire priser par les habitants l'utilité de nos bois, il a fait faire à son presbytère un plafond en frêne vernissé qui est superbe. De fait c'est un plafond qui ne serait pas déplacé dans nos plus belles maisons de villes.

Le révérend M Ouimet aime les fleurs et les cultive avec succès. Quoi de plus amusant pour un curé de campagne que de charmer ses loisirs par la culture des fleurs qui, outre qu'elles servent à orner ses autels et embaumer ses appartements, parlent si éloquemment à son cœur. Qui reedit avec plus d'éloquence la puissance créatrice de Dieu que le narcisse odorant et le lys aux blanches corolles, et la tulipe printannière, et le renoncul, et l'œillet, et la rose et la jacinthe.

Dans leurs plus légers mouvements

L'observateur voit un présage :
 Celle-ci, par son doux langage,
 Indique la fuite du temps
 Qui la flétrit à son passage.
 Sous un ciel encore sans nuage,
 Celle-là, prévoyant l'orage,
 Ferme ses pavillons brillants,
 Et sur les bords d'un frais bocage,
 Sommeille au bruit lointain des vents ;
 Si l'une, dès l'aube éveillée,
 S'ouvre et se ferme tour à tour,
 L'autre s'endort sous la feuillée,
 Et du soir attend le retour,
 Pour marquer l'heure de l'amour
 Et les plaisirs de la veillée ;
 Le villageois, le laboureur,
 Y voit le sort de sa journée,
 Le temps, le calme, la fraîcheur,
 Les biens et les maux de l'année ;
 Il lit toute sa destinée
 Dans le calice d'une fleur.
 Livre charmant de la nature,
 Que j'aime ta simplicité !

Ta science n'est point obscure,
 Tu nous plais par ta vérité,

Le curé de St-Jovite a fait des douze arpents de la fabrique une petite ferme modèle. Il y cultive un peu de tout, d'une manière scientifique.

M. Beaubien qui, tout le long de la route, prêchait la culture du trèfle blanc comme pâturage, a été enchanté d'en voir dans les parcs de St-Jovite.

D'après cet agronome expérimenté le trèfle blanc l'emporte de beaucoup sur le rouge, pour les pâturages, en ce qu'il se resème de lui-même et qu'il pousse avec d'autant plus de vigueur qu'il est plus souvent rászé.—Le mouton est avide de cette plante et le lait des vaches qui s'en nourrissent acquiert un parfum remarquable.

C'est le moment de dire que M. Beaubien, en apôtre de l'agriculture, a prêché toute la route combien il est utile et même nécessaire pour les cultivateurs de faire du pâturage et même de cultiver des plantes spéciales à cette fin. C'est aussi une des grandes recommandations du Curé Labelle. C'est surtout dans un pays de montagnes dont une partie ne peut être utilisée pour la culture, éloignée qu'elle est des grands centres, qu'il convient d'élever du bétail.—Par là on utilise ces immenses pâturages, et l'on réduit ses produits en beurre, fromage, viande, etc., facilement transportables au marché.—C'est ainsi que l'on agit dans les contrées montagneuses du Jura, de la Suisse, du Vermont où, dit-on, il y a si peu d'herbe sur les rochers qu'on lime la dent des moutons pour qu'ils puissent la pincer.

Quoiqu'il en soit, le Curé de Ste Jovite a inspiré à ses paroissiens de cultiver du trèfle blanc, et c'est ce qui explique l'excellence du miel qu'y produisent les abeilles. M. Bisson a introduit ces industrieuses royalistes dans la paroisse, et son exemple sera suivi, je l'espère, car rien n'est profitable comme ces intelligentes travailleuses qui ne coûtent rien à leur propriétaire et lui donnent un dessert délicieux, un remède effectif, une cire très utile, un profit considérable et pardessus tout, l'exemple du résultat merveilleux du travail intelligent et constant.

“ Il y a, dit un écrivain dont j'oublie le nom, bon nombre de cultivateurs qui suent sang et eau à remuer la terre, et ne réussissent point, malgré leurs efforts, à joindre les deux bouts. Or, quand une corde ne suffit pas à l'arc, il faut savoir en ajouter une seconde. L'élève des abeilles, que l'on néglige généralement, serait, pour beaucoup, la seconde corde en question. Avec quelques ruches qui coûtent peu de soins et ne demandent pas de frais, une pauvre famille se tire souvent d'embarras. La cire et le miel se vendent facilement, et, avec le produit, on paie des dettes. L'élève des abeilles n'empêche pas d'aller

au champ. Quelques minutes d'attention de loin en loin, et quelques précautions faciles dans la mauvaise saison, voilà tout ce qu'elles exigent."

Je connais beaucoup de cultivateurs qui ont essayé la culture des abeilles et qui n'ont pas réussi. C'est bien simple, ils n'en connaissaient ni les mœurs, ni les habitudes. Je n'ai certes pas le temps de dire ce que je sais de l'apiculture, mais un conseil ne fera pas de mal en passant.—D'abord choisissez une bonne qualité de mouches ; les italiennes qui sont plus jaunes, sont les meilleures ; les meilleures ruches, à mon avis, sont les plus simples, et, à moins d'avoir le temps de se livrer à l'art de faire de la fantaisie avec les abeilles, il faut renoncer à ces ruches compliquées qui satisfont la curiosité des visiteurs, mais plaisent peu à l'ouvrière. Je me suis toujours trouvé bien d'une ruche simple, d'une capacité suffisante pour contenir la provision de ses hôtes pour les mauvaises saisons, et sur laquelle on met de petites boîtes où les mouches déposent le surplus. De cette manière, pas n'est besoin de les déranger pour avoir notre part et on leur laisse la leur. A chacun le sien. Mais il faut être généreux, comme elles le sont, car si elles manquent de provisions, quand la bise est venue, il faut leur en remettre. Elles méritent bien cela, voyons. J'ai remarqué que le miel que l'on recueille dans le Nord est de qualité supérieure. J'en ai eu de M. Phidime Morin, de Ste Adèle, qui est exquis. Cela est dû aux bruyères des terrains schisteux qui donnent au miel une qualité remarquable et qui font la réputation du miel de la province du Luxembourg. Le sarrazin que les mouches affectionnent beaucoup, parce qu'elles y trouvent des vivres en abondance, donne un miel brunâtre, aromatique et légèrement amer ; mais en revanche, il produit une cire délicieuse.

La sauge, la lavande, la sarriette, le thym, la marjolaine, la menthe, toutes plantes qu'on peut cultiver dans nos jardins pour les besoins de la cuisine, sont celles qui fournissent aux abeilles le miel le plus délicat, le plus savoureux.

La population du canton de Salaberry, où se trouve St Jovite, et de celui de Grandison, était, en 1881, de 552 habitants catholiques, et deux protestants.

Cette année là on y a recolté 250 boisseaux de blé dont 6 de blé d'automne : 710 boisseaux d'orge ; 10,100 boisseaux d'avoine, 210 boisseaux de seigle ; 732 boisseaux de pois, 2,857 boisseaux de sarrazin ; 216 boisseaux de blé d'inde ; 7,539 boisseaux de patates ; 7,407 boisseaux de navets, 102 boisseaux d'autre racines, 1,015 tonnaux de foin et 35 boisseaux de graine de mil et de trèfle.

Le Canton de Salaberry, qui se trouve dans l'agence de M. A. B. Fillion, dont la résidence est à Grenville, avait, en 1880, 8203 acres de res arpentées et en vente à 20 centins l'acre. La terre de ce canton

est généralement bonne pour la culture ; il y a peu de pin. On y constate la présence de peu de minéraux.

X

Nous quittons St-Jovite en nous retournant souvent pour jeter un coup d'œil sur ce village si florissant et qui promet de devenir un centre important des paroisses du Nord. Encore une fois nous constatons ce que peut faire un curé secondé par les gens intelligents d'une localité.

Hommage soit rendue à ceux-ci qui ont su par leur union et leur travail faire marcher leur paroisse à aussi grands pas et donner aux autres plus jeunes un exemple salubre. Le curé Labelle a eu bien raison de faire adopter le plan de commencer l'établissement du canton en y plantant d'abord la chapelle, autour de laquelle viennent se grouper les colons qui ont en leur curé l'exemple du dévouement, le conseiller le plus franc et le plus éclairé, et dans le sanctuaire la consolation dans leurs peines et leurs ennuis. Vite une cloche afin que le colon entende sa voix bénie, qui marque les heures du travail et qui l'appelle à la prière. Que de poésie il y a dans cette voix du clocher et quelle profonde philosophie elle enseigne à ceux qui l'écoutent ! Plus que le cri de la nature, cette voix de l'airain s'associe aux sentiments de l'homme religieux, elle pleure et prie avec lui, elle se réjouit avec sa famille.

Nous nous dirigeons vers la Chute aux Iroquois par la paroisse de l'Immaculée Conception. La distance actuelle de St-Jovite à la Chute aux Iroquois est de 21 milles ; mais on est à faire un chemin appelé Chemin Bisson, qui réduira cette distance à 16 milles. Ce chemin traverse les 1^e et 2^e rangs de Grandison en conduisant à la Chute aux Iroquois par le côté Est de la Rivière Rouge.

En 1883, il était terminé dans Salaberry et trois autres milles étaient complétés, il en restait encore 7 à 8 à finir. Les terres le long du chemin sont très productives.

Nous suivons donc l'ancienne route, qui est belle, en traversant la Diable et nous dirigeant à l'Ouest pour prendre la vallée de la Rouge, en longeant le Lac Duhamel.

Depuis tant de temps que nous entendons parler de la Rouge ! La voici.

Cette rivière qui court de l'Est à l'Ouest prend sa principale source dans une suite de lacs situés entre les comtés de Joliette et Montcalm. Sa branche principale parcourt les cantons Mousseau, Marchand, Joly, Clyde, Salaberry, Arundel, Harrington et Grenville pour se jeter dans

l'Ottawa, entre le village de Grenville et la Pointe du Chêne. Elle a 50 lieues de longueur.

Elle est flottable dans toute sa longueur, mais la navigation est interrompue par une quinzaine de rapides qui s'enfuient à travers des rochers et forment cinq chutes superbes : la Chute à l'Iroquois, dans le canton de Harrington, la Chute aux Bluets, sur les confins du canton Amherst et de Salaberry, la Chute aux Iroquois, dans le canton Joly, et les Deux Sœurs, dans Marchand.

La rivière Rouge en partant de sa source se dirige d'abord vers le Sud-Ouest, traverse la partie supérieure de Montcalm, jusque vis-à-vis le lac Nomingue, en arrière d'Argenteuil ; là, faisant un coude, elle tourne vers le Sud, se fait un chemin à travers les Laurentides et vient se jeter dans l'Ottawa, deux milles plus haut que le Calumet, en face de l'Original. A 30 milles en droite ligne de l'embouchure de la Rouge, sur le côté est de la rivière, dans le canton de Salaberry, longeant une plaine de cinq lieues de long, après une course de 45 à 50 milles, se jette la *Diable*, qui sort du lac du même nom, à trois milles de la rivière Mattawan, et reçoit les eaux du Lac Tremblant par la rivière Cachée.

Vingt milles plus haut, toujours à l'Est, arrive la *Rivière aux trois bras*. Le bras Sud nommé *Macassa* passe par le lac Macassa et le lac Sapin, s'étendant lui aussi jusqu'aux confins de la Mantavoisie ; le bras du milieu est plus long de cinq milles, et, comme il décharge le lac Froid, il s'appelle le *Ruisseau froid* ; à côté le bras du Nord se nomme le *Ruisseau chaud*. A dix milles de l'embouchure de la Rouge, sur la droite, la Maskinonge vient s'y jeter ; elle vient de plus de 40 milles du fond du Lac Désert en passant par les Lacs des Longues Pointes, des Mauves, Maskinonge et des Sucrieries.

La Rouge arrose une plaine fertile, bordée de montagnes riches en minéraux. Ce bassin était d'une richesse en bois incalculable : pin blanc, pin rouge dont la qualité ne saurait être surpassée, épinette rouge et blanche, chêne, hêtre, bouleau, érable.

Le pin de la Rivière Rouge est beaucoup diminué, car depuis des années qu'on y fait des chantiers, on y a surtout pris le plus beau. La Rouge est l'une des Rivières où tous les automnes se rendent des bandes de voyageurs qu'ils appellent *gangs*, pour passer les hivers dans les bois, y bûcher les énormes pins. La hache tranchante abat le tronc et coupe les branches ; la scie (godendard) le réduit ensuite en billots qui sont mis en tas (roll ways) sur le bord de la rivière dans laquelle on les précipite au printemps. Des troupes d'hommes hardis et habiles, en suivant leur marche dans les rapides, les décrochent des rochers sur lesquels ils s'amoncellent, quelquefois d'une manière considérable. C'est ce qu'ils appellent *jammer*, du mot anglais *jam* ; on fait par là ce

qu'ils appellent la *drave* (*drive*) jusqu'à l'Ottawa où on les guette au moyen d'estacades, ou chaussées (booms). Là les billots sont sciés, mis en planches et madriers ou en radeaux pour descendre en bois carrés ou ronds à différentes scieries sur l'Ottawa ou le fleuve St Laurent. Quelques cageux se rendent à Lachine, d'autres à Repentigny ou à Québec ou au Sault Montmorency, en passant pour la plupart par la Rivière des Prairies.

“ On ne saurait, dit M. Tassé, avoir une meilleure idée de l'importance de notre industrie forestière, qu'en se transportant aux chutes des Chaudières, l'un des plus beaux pouvoirs d'eau du monde. Voyez ces immenses constructions qui bordent la grande cataracte. Des milliers de marins y sont occupés, de puissantes machines y sont en mouvement, et leur cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la chute. L'opération ne se ralentit pas un instant durant toute la saison de la navigation. On dirait une immense ruche d'abeilles d'où les frélons sont impitoyablement bannis. L'activité n'est pas moindre la nuit que le jour, et l'infatigable scie mord sans relâche d'énormes troncs, les déchiquète et leur donne toutes les transformations voulues. A la tombée de la nuit, ces bruyants édifices s'illuminent de mille lumières, que l'on pourrait confondre avec autant d'étoiles tremblotantes.

De longs quais s'avancent sur les deux rives en bas de la cataracte. Ils sont remplis de planches et de madriers empilés à une grande hauteur, et où de nombreuses barges, trainées par des remorqueurs, viennent prendre leur chargement. Ces bateaux sillonnent la rivière et se rendent aux Etats-Unis en général après avoir franchi plusieurs canaux, jusqu'à ce qu'ils atteignent Rouse's Point, Burlington ou Whitehall, sur le lac Champlain, leur lieu général de destination.”

Cette vie des voyageurs est dure et remplie de dangers, et cependant c'est un charme auquel ils résistent difficilement quand ils y ont goûté. J'ai connu un M Beaudoin, de St-Paul, qui à l'âge de soixante ans faisait encore la *drave*. En apercevant ce vieillard sauter sur les billots que faisaient descendre les Pope sur la rivière du Nord, je lui demandai pourquoi il s'exposait ainsi à son âge. Il me dit : monsieur, c'est une maladie, je suis très à l'aise, j'ai des propriétés à St-Paul. Tous les ans, je promets de ne plus hiverner, c'est l'expression dont se servent les voyageurs, et quand l'automne arrive, c'est plus fort que moi.—Quel est votre nom?—Beaudoin, monsieur, de St-Paul de Joliette.—Avez-vous connu un M. Beaudoin qui était en 1858 au collège Joliette et qui est aujourd'hui prêtre à Bourbonnais?—Oui, monsieur, c'est mon frère, l'avez-vous connu, monsieur?—Oui, certes, c'était mon compagnon de classe et mon émule.

Cette existence a cependant des charmes. On travaille beaucoup, mais

on s'amuse aussi. Le soir sous LA CAMPE de branches couvertes d'écorces qui abrite de 40 à 60 hommes, autour d'un feu qui consume de grosses bûches de bois franc, on fume la pipe, chacun conte ses aventures, dans un langage quelquefois très énergique. On s'endort la pipe au *bec* sur des feuilles de sapin ou d'épinette, jetées sur des écorces de cèdre ou de bouleau, non sans avoir pris un bon souper que prépare le cuisinier de la cambuse, et, ma foi, très bon. Le fonds de chacun des trois repas que prennent les bûcherons, les scieurs, les équarisseurs, les charretiers ou les conducteurs, c'est le lard ; il s'y écarte quelquefois des lièvres, des perdrix, des poulets qui ont oublié de rentrer à bonne heure au logis. Le thé, d'excellente qualité, y est d'une force à ébranler les nerfs des plus robustes citadins. C'est la vie militaire que mènent ces braves gens, et pareillement accidentée. Aussi ont-ils tous la bravoure du soldat dans les dangers qu'ils affrontent en priant la bonne sainte Anne ou la bonne Vierge Marie. Les cageux sont généralement composés de 70, 80, 90 ou 100 *cribs*, comprenant chacun de 23 à 36 pièces de bois et 800 à 1000 pieds cubes.

Il faut les voir, nos voyageurs, revenir dans leur paroisse à l'été avec leur ceinture fléchée, et leur mouchoir de poche de soie colorée. Comme la belle Françoise est fière de celui qu'elle a été reconduire jusqu'au pied du rocher. Souvent le bourgeois a fait banqueroute et ils n'ont pas été payés. Mais quand ils le sont, c'est pour plusieurs, toujours la même *bebelle*, comme me disait l'un d'eux, car ils fêtaient tant qu'ils n'ont pas tout dépensé. Quelques-uns cependant s'amassent de quoi s'établir ; d'autres *montent* pour faire les paiements de terres qu'ils avaient préalablement achetées. Je dis *montent* parce que c'est l'expression dont ils se servent, et ils ajoutent souvent *dans les pays d'en haut*.

Les voyageurs apprennent vite le tour de la rame et ils aiment à chanter en ramant. Rien d'harmonieux comme ces voix d'hommes sur l'eau, le soir surtout, quand ils répondent en chœur les refrains de " C'est la belle Françoise," " En roulant ma boulé," " A St-Mâlo beau port de mer," " C'est la belle Nanette," " Dans les prisons de Nantes," " J'ai cueilli la belle rose," etc.

Mais la plus caractéristique est cette chanson qui peint si bien leurs déboirs. Je vais en reproduire les couplets qui ont le plus de cachet... quand ils sont bien chantés.

V'la l'automne qui doit zarriver
 Zoù tous les voyageurs vont monter,
 L'aviron zà la main zé le canot dessus le dos.

CHORUS } Dans les chantiers nous hivernerons
 } Dans les chantiers nous hivernerons.

Pauv' voyageur tu as d'la misère,
 Plus souvent tu couches par terre,
 A la pluie, au mauvais temps,
 A la rigueur de tous les vents.
 Dans les chantiers, etc.

Tu arrives à Québec
 Souvent tu fais un gros bec.
 Tu demand' à ton bergeois
 Qu' est assis là au comptoir,
 Si aux chantiers, etc.

Mais je m'arrête, car cette chanson ne peut être comprise qu'avec accompagnement.....d'avirons.

La vente des limites de bois est pour la province de Québec une grande ressource, la section 92 de l'Acte de l'A. B. du N., lui en laissant l'administration.

Les commerçants de bois achètent du gouvernement des licences qui leur permettent la coupe du bois dans les limites y spécifiées sur un espace variant entre quinze à vingt milles.

La vente de ces limites se fait maintenant par encan public. C'est mieux et l'on comprend pourquoi.

Jusqu'à 30,000 hommes passent l'hiver dans les bois, au service de différents bourgeois qui exploitent la vallée d'Ottawa jusqu'aux confins de nos régions végétales, sur les bords du Lac Témiscamingue ou des nombreux affluents de l'Ottawa.

Le gouvernement a fait d'immenses travaux pour favoriser le commerce et rendre flottables les grands cours d'eau.—Les radeaux, au moyen de glissoires construites à grand frais, évitent la plupart des cascades et des rapides qui interceptent le cours des rivières.—Pour franchir ces glissoires on détache les *cribs* et on les y fait passer l'un après l'autre pour les relier ensuite.

Les principales stations de glissoires sur l'Ottawa sont :—

STATIONS	DISTANCE DE STE-ANNE
1. Carillon	27 milles.
2. Chaudières, rive nord, Hull	98 "
3. Chaudières, rive sud, Ottawa	98 "
4. Petites Chaudières	100 "
5. Remous	102 "
6. Rapides des Chênes	104 $\frac{3}{4}$ "
7. Station des Chats	131 "
8. Tête des Chats	134 "
9. Cheneaux	152 "
10. Portage du Fort	156 "
11. Lamontagne	161 "
12. Calumet	163 "
13. Rapides de Joachim	249 "

Il y a aussi des glissoires et des estacades sur quelques affluents de l'Ottawa :—

Rivière	Gatineau.....	1	Station
“	Mandawaska.....	15	“
“	Coulonge.....	1	“
“	Noire.....	1	“
“	Petewawee.....	31	“
“	Du Moine.....	11	“

Le bois équarri qui se rend à Québec s'expédie généralement sur les marchés Européens et surtout en Angleterre. Dans les années où le commerce était florissant il y avait jusqu'à 1200 navires montés par une vingtaine de matelots chacun qui transportaient nos bois de l'autre côté de l'Atlantique où ils sont très estimés.

Les statistiques suivantes nous donneront une idée de l'importance de ce commerce de bois et de la richesse de nos forêts.

En 1869-70 la Province de Québec a exporté seule du bois pour une valeur de \$8,272,724 en Angleterre, \$3,002,141 aux Etats-Unis, \$539,517 dans d'autres pays, ce qui forme un total de \$11,814,782.

On a souvent déploré la destruction de nos forêts. Le feu cause des dégats considérables, et ça se comprend, puisque la plupart des localités où l'on fait de la terre neuve ne sont alimentées par aucune voie facile pour transporter le bois de chauffage ou tout autre bois qui ne flotte pas. Alors on se sert du feu pour débarrasser la terre de cet obstacle à la culture. Et puis le défricheur, il faut le dire, semble regarder le bois, qui lui a donné beaucoup de misère, comme un ennemi dont il veut se débarrasser. Il n'est pas rare de voir dans les grand's côtes des champs entiers n'ayant pas même assez d'arbres pour protéger les animaux contre les ardeurs du soleil. L'on a tellement dépouillé le pays d'un ornement, qui est en même temps très sain et très avantageux pour l'agriculture, qu'on est parvenu à changer le caractère des saisons. Des hommes intelligents s'en sont effrayés, ont jeté le cri d'alarme et des lois ont été passées pour protéger nos forêts.

Les actes 34 Vict., chap. 19 ; 45 Vict., chap. 11 et 46 Vict. chap. 10 ont des dispositions énergiques pour protéger les forêts contre les incendies.

Ce dernier statut, au chap. 9, pourvoit à mettre à part, sur les terres publiques, des lots spécialement boisés.

La Législature de Québec a, en 1882, passé un acte pour encourager la culture des arbres forestiers. Elle accorde même une prime à celui qui aura complanté d'arbres au moins un acre de terre dont il sera le propriétaire ou l'usufruitier.

Et pour engager même les citoyens à reboiser nos champs, une fête

a été instituée pour permettre, le jour de la fête des arbres, aux hommes de bonne volonté, de rendre aux champs une partie des dépouilles qu'on leur a enlevées sans ménagement.

Les commerçants de bois, pour leur part, ont taillé sans gêne dans nos forêts, et ont fait un gaspillage remarquable. Nous avons traversé des régions sur la Rouge où gisent encore ces cadavres géants qui ont été dédaignés dans le temps parce qu'ils avaient quelques défauts qu'on leur pardonnerait bien aujourd'hui.

Jusqu'à présent on n'a guère exploité que les bois de construction, mais que d'espèces pourraient être utilisées à différentes industries. Nos forêts sont remplies de variétés qui, travaillées, remplaceraient avec avantage les bois qui nous viennent de l'étranger sous tant de formes différentes.

Je ne puis résister au désir de reproduire la nomenclature des espèces qui ont été exposées en 1862, à l'exposition universelle de Londres, et classifiées par M. J. C. Taché. Car toutes ces espèces se trouvent dans les cantons du Nord.

TILIACÉES.

1. TILLEUL D'AMÉRIQUE.—*Tilia americana*, Linnée.—*Canadensis*, Michaux.
Nom vulgaire : Bois blanc.

ACERINÉES.

2. ERABLE.—*Acer saccharinum*, Linnée.
3. ERABLE PIQUÉ.—*Acer saccharinum*, Linnée.
4. ERABLE ROUGE.—*Acer rubrum*, Michaux.—*Glaucum*, Marshall.
5. PLEINE ONDÉE.—*Acer rubrum*, Michaux.—*Glaucum*, Marshall.
6. ERABLE JASPE.—*Acer striatum*, Lambert.—*Canadensis*, Duhamel.
Noms vulgaires : Bois barré. Bois noir. Bois d'Original.
7. ERABLE A ÉPIS.—*Acer spicatum*, Lambert.—*Montanum*, Aiton.
Noms vulgaires : Erable bâtarde. Pleine bâtarde.
8. PLEINE A FRUITS LAINEUX.—*Acer dasycarpum*, Ehrhart.
Noms vulgaires : Pleine blanche. Pleine.

AMPELIDÉES.

9. VIGNE DES RIVAGES.—*Vitis Riparia*, Michaux.—*Odoratissima*, Don.
Nom vulgaire : Vigne sauvage.

ZANTOXILÉES.

10. CLAVELIER A FEUILLE DE FRÈNE.—*Zantoxylum fraxineum*, Willdenow.
Noms vulgaires : Frêne épineux, Frêne piquant.

ILICINÉES.

11. NÉMOPANTHE DU CANADA.—*Nemopanthus Canadensis*, de Candolle.—*Ilex Canadensis*, Mich :
Noms vulgaires : Houx. Aulne blanc. Bois de Matte ou de Malte.

ANACARDIACÉES.

12. SUMAC AMARANTE.—*Rhus typhina*, L : *Rhus canadense*, Miller.
Noms vulgaires : Sumac de Virginie. Vinaigrier.

AMYGDALÉES.

13. PRUNIER D'AMÉRIQUE.—*Prunus Americana*, Marsh :—*Hiemalis*, Elliott.
Noms vulgaires : Prunier rouge. Prunier sauvage.
14. CÉRISIER DE VIRGINIE.—*Cerasus Virginiana*, De Candolle.
Nom vulgaires : Cérissier à grappes.
15. CÉRISIER TARDIF.—*Cerasus serotina*, De C :—*Virginiana*, Mich :
Noms vulgaires : Cérissier rouge. Cérissier noir.
16. CÉRISIER DU CANADA.—*Cerasus Pensylvanica*, Loisel.
Noms vulgaires : Petites merises. Petit mérisier.

RHAMNÉES.

17. NERPRUN BOURDAINIER.—*Ramnus frangula*, Linnée.
Noms vulgaires : Arbre à bourdaïne. Bourdainier.

POMACÉES.

18. SORBIER D'AMÉRIQUE.—*Sorbus Americana*, Pursh :—*Pyrus Americana*, De C :
Noms vulgaires : Cormier. Sorbier des oiseleurs. Maskouabina.
19. AMELANCHIER DU CANADA.—*Amelanchier Canadensis*, Toney.—*Pyrus botrya-*
pium, Lin :—*Aronia botryopium*, Pers :
Noms Vulgaires : Petite poire. Poirier sauvage.
20. AUBÉPINE ÉCARLATE.—*Crataegus coccinea*, Lin :—*Glandulosa*, Willd.
Nom vulgaire : Pomettier rouge.
21. AUBÉPINE PONCTUÉE.—*Crataegus punctata*, Jacquin :—*latifolia*, De Candolle.
Nom vulgaire : Pomettier blanc.
22. AUBÉPINE TOMENTUEUSE.—*Crataegus tomentosa*, Lin :—*pyrifolia*, De Candolle.
Noms vulgaires : Senellier. Epines.
23. AUBÉPINE ERGOT DE COQ.—*Crataegus crus galli*, Lin :—*Lucida*, Wang.
Noms vulgaires : Senellier. Culs-longes.

CORNACÉES.

24. CARNOUILLER À FEUILLES ARRONDIES.—*Cornus circinata*, Linnée.
Noms vulgaires : Bois de Calumet. Cornouiller.
25. CARNOUILLER À FEUILLES ALTERNES.—*Cornus alternifolia*, Linnée.
Nom vulgaire : Bois de calumet.

CAPRIFOLIACÉES.

26. SUREAU DE MONTAGNE.—*Sambucus pubens*, Linnée.
Nom vulgaire : Sureau rouge.
27. VIORNE OBIER.—*Viburnum opulus*, Linnée.
Nom vulgaire : Pimbina.
28. VIORNE À MANCHETTES.—*Viburnum lentago*, Linnée.
Noms vulgaires : Alise. Alisier.

OLÉINÉES.

29. FRÈNE D'AMÉRIQUE.—*Fraxinus americana*, Linnée.
Noms vulgaires : Frêne blanc. Franc frêne.
30. FRÈNE PUBESCENT.—*Fraxinus pubescens*, Walter.
Noms vulgaires : Frêne commun. Frêne rouge.
31. FRÈNE A FEUILLES DE SUREAU.—*Fraxinus sambucifolia*, Lambert.
Noms vulgaires : Frêne de grève. Frêne noir. Frêne gras.

ULMACÉES.

32. ORME D'AMÉRIQUE, *Ulmus americana*, Linnée.—*racemosa*, Thomas.
Noms vulgaires : Orme blanc. Orme gris.
33. ORME ROUX.—*Ulmus fulva*, Linnée.
Nom vulgaire : Orme rouge.

JUGLANDÉES.

34. NOYER CENDRÉ.—*Juglans cinerea*, Linnée.—*Cathartica*, Michaux.—*Carya glabra*, Tornay.
Noms vulgaires : Noyer tendre. Noyer gras.
35. CARYER AMER.—*Carya amara*, Nuttall.—*Juglans amara*, Michaux.
Noms vulgaires : Noyer dur. Noyer à noix amères.
36. CARYER TOMENTeux.—*Carya tomentosa*, Michaux.—*Carya alba*, Nuttall.
Noms vulgaires : Noyer blanc. Noyer dur à noix douces.

CUPULIFÉRÉES.

37. CHÈNE BLANC.—*Quercus alba*, Linnée.—*Quercus bicolor*, Willd.
38. CHÈNE ÉTOILÉ.—*Quercus stellata*, Willd.
39. CHÈNE ROUGE.—*Quercus rubra*, Linnée.
40. HÊTRE.—*Fagus sylvestris*, Michaux.—*Fagus sylvatica*, Linnée.—*Fagus ferruginea*, Aiton.
41. OSTRYER DE VIRGINIE.—*Ostrya Virginica*, Linnée, Willd.
Noms vulgaires : Bois dur. Bois de fer.
42. COUDRIER D'AMÉRIQUE.—*Corylus Americana*, Michaux.
Noms vulgaires : Coudrier. Coutre. Noisettier.
43. CHARME D'AMÉRIQUE.—*Carpinus Americana*, Michaux.
Nom vulgaire : Charme.

BETULACÉES.

44. BOULEAU MÉRISIER.—*Betula Lenta*, Linnée.
Noms vulgaires : Mérisier rouge. Mérisier jaune.
45. BOULEAU ELANCÉ.—*Betula excelsa*, Aiton.
Nom vulgaire : Mérisier blanc.
46. BOULEAU NOIR.—*Betula nigra*, Linnée, Aiton.—*Rubra*, Michaux.
Noms vulgaires : Bouleau rouge. Bouleau noir.
47. BOULEAU PAPHYRUS.—*Betula Papyrus*, Michaux, Aiton.
Noms vulgaires : Bouleau blanc. Bouleau à canot. Bouleau des chasseurs.
48. BOULEAU PEUPLIER.—*Betula populifolia*, Aiton.
Nom vulgaire : Bouleau rouge

49. AULNE ROUGE.—*Alnus rubra*, Marshall.—*Incana*, Willd.—*Betula rugosa*, Ehrhart.
Noms vulgaires : Aulne, aulne commun. Hart rouge.
50. AULNE VERT.—*Alnus viridis*, De C.—*crispa*, Mich :—*undulata*, Willd.
Noms vulgaires : Aulne blanc, Aulne de montagne. Hart verte.

SALICINÉES.

51. SAULE DISCOLORE.—*Salix discolor*, Miller.
Noms vulgaires : Chaton. Chat.
52. SAULE GRIS.—*Salix grisea*. Willd.—*Sericea*, Marshall.
Nom vulgaire : Chaton.
53. SAULE BRILLANT.—*Salix lucida*, Muhlenberg.
Nom vulgaire : Saule blanc.
54. SAULE NOIR.—*Salix nigra*, Marshall.—*Ambigua*, Pursh.
55. SAULE CORDÉ.—*Salix cordata*, Muhl.
56. TREMBLE.—*Populus tremuloides*, Michaux.—*Trepida*, Pursh.
57. PEUPLIER COMMUN.—*Populus grandidentata*, Michaux.
58. PEUPLIER DU CANADA.—*Populus canadensis*, Mish :—*Monilifera*, Aiton.
Nom vulgaire : Liard.
59. PEUPLIER BALSAMIER.—*Populus balsamifera*, Linnée.
Noms vulgaires : Baumier. Balsamier, Tacamahaca. Peuplier de senteur.
Peuplier à gomme.

CONIFERES.

60. PIN BLANC.—*Pinus strobus*, Linnée.
61. PIN JAUNE.—*Pinus mitis*, Michaux.
62. PIN RÉSINEUX.—*Pinus resinosa*, Pursh, Aiton.—*Rubra*, Michaux.
63. PIN DES ROCHERS.—*Pinus rupestris*, Mich :—*Banksiana*, Lambert.
Noms vulgaires : Cyprès. Pin gris.
64. SAPIN BALSAMIER.—*Abies balsamea*, Miller, Marshall.—*Balsamifera*, Michaux.
Noms vulgaires : Sapin blanc. Sapin gommeux.
65. SAPIN D'AMÉRIQUE.—*Abies Fraseri*, Lind :
Noms vulgaires : Sapin rouge. Gros sapin.
66. PRUCHE.—*Abies canadensis*, Michaux.
67. EPINETTE JAUNE.—*Aies nigra*, Michaux.
Noms vulgaires : Grosse épinette. Pruche rouge.
68. EPINETTE NOIRE.—*Abies nigra*, Poirét.
Noms vulgaires : Epinette de savanne, Epinette grise.
69. SAPIN BLANC.—*Abies alba*, Michaux.
Nom vulgaire : Epinette blanche.
70. MELEZE D'AMÉRIQUE.—*Larix americana*, Michaux.
Nom vulgaire : Epinette rouge.
71. CEDRE BLANC.—*Thuja occidentalis*, Linnée.
Noms vulgaires : Cèdre blanc. Arbre de vie.
72. CEDRE ROUGE.—*Juniperus virginiana*, Linnée.
Noms vulgaires : Cèdre d'odeur. Cèdre adorant.

DAPHNACÉES.

73. DIRCA DES MARAIS.—*Dirca palustris*, Linnée.
Nom vulgaire : Bois de plomb.

CÉLASTRINÉES.

74. CELASTRE GRIMPANT.—*Celastrinus scandens*, Linnée.
Noms vulgaires : Bois grim pant. Bourreau d'arbre. Arbre à jeûner.

Qu'on me permette de parler de l'utilité de quelques uns de ces bois, car beaucoup d'entre eux peuvent ne pas être appréciés à leur juste valeur, à l'étranger surtout. A tout seigneur tout honneur : et commençons par notre arbre national, celui dont la feuille est sur nos drapeaux canadiens-français, et sur nos poitrines, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. L'ÉRABLE est l'arbre de haute futaie qui nous offre le plus d'utilité quotidienne. C'est le meilleur de tous les bois blancs. Il est sec, sonore et brillant. Il n'est pas même sujet à se tourmenter ni à se fendre. Avec ces qualités il est aisé de voir qu'on peut très bien l'employer dans l'ébénisterie. Aussi fait-il de très-beaux meubles ; l'érable piquée surtout fait de très-beaux placages. J'ai vu chez M. Bélanger, ébéniste, de Montréal, une garniture de salon très riche faite en érable piquée. L'église du Gesù, à Montréal, possède plusieurs autels plaqués de ce bois qui sont d'un très bel effet. Aussi ce bois est recherché des luthiers, des ébénistes, des menuisiers, des tourneurs et autres. Comme bois de chauffage l'érable est incomparable, surtout celle qui croît sur des terrains rocheux, pourvu qu'elle soit bûchée hors la saison de la sève. Son prix est parfois très élevé et on l'a vu, à Montréal, monter jusqu'à quinze piastres la corde. La cendre en est très riche en potasse. Aussi était-elle, dans le temps où la potasse se vendait bien, une grande ressource pour le colon qui ramassait la cendre de son bois consumé et l'expédiait, réduite en alcali, à la ville. Dans ce temps, — je parle de trente ans, — on voyait presque toujours le colon monter sur ses lots, avec une chaudière à potasse. Et tout le long de la route, depuis les paroisses les plus éloignées du Nord jusqu'à la ville, on rencontrait des habitants qui descendaient avec un quart, quelquefois deux. Ils ne se rendaient pas tous à Montréal, qui était leur marché naturel pour ce produit, car ils le vendaient quelquefois aux marchands des villages intermédiaires qui en faisaient le trafic. Quelquefois même on le laissait pour une dette contractée à l'avance pour des vivres. L'érable renferme plus de 25 pour cent de potasse.

(A suivre.)

PASCALÉ ⁽¹⁾

XIII

Comme on achevait le tour du parc et des parterres, on aperçut le baron et M. Anthime qui débouchaient de derrière les massifs, revenant de leur visite à la ferme, et paraissant discuter avec animation. Tout d'un coup, on vit ce dernier se baisser, ramasser une plante et la brandir avec vivacité sous les yeux de M. de Trémazan, effaré.

—Voyez-vous ce modeste plant de tabac, monsieur le baron ?

—C'est du tabac ? En vérité, j'ignorais que telle fût l'aspect de la plante funeste apportée par Jean Nicot, vers 1570... et j'ignorais qu'elle pût trouver dans notre climat une atmosphère et des substances nutritives suffisantes pour pouvoir atteindre son développement normal.

—Vous ne l'aviez jamais vue que dans votre pipe, hein ?

—Je n'appartiens point à la génération abâtardie qui se livre avec un enthousiasme regrettable à la fâcheuse et grossière habitude de fumer des pipes, répliqua vertement le baron, légèrement scandalisé.

—Oui-da ? Eh bien, ça m'arrive souvent, à moi ; est-ce que j'ai l'air d'un abruti ? Hron !... Eh bien, cette plante, c'est la révolution que j'apporte dans votre Bretagne.

—La ré... volution ?

Ce mot abhorré, synonyme de bouleversements épouvantables, faisait passer des frissons dans le dos du pauvre baron. M. Valrède ferma à demi ses petits yeux vifs et moqueurs, jouissant malignement de l'effet produit avant de reprendre :

—J'introduis la culture du tabac dans ces contrées ; j'en ai étudié le sol et le climat, qui me paraissent des plus propices.

—Vous êtes incapable de commettre une si mauvaise action.

—Demande pardon. J'introduirai, vous dis-je, et la simple feuille de cette bonne plante va changer entièrement la face du pays ; elle y amènera l'aisance, le bien-être, l'instruction...

—Et toutes les corruptions modernes que le luxe traîne à sa suite ! C'est impossible !...

(1) Voy. le *Correspondant* du 25 février 1886.

—En Russie, j'ai opéré ces miracles avec la betterave ; des contrées entières, sauvages et désertes, ont été transformées à l'aide d'un simple légume sucré. Ici, j'emploierai le tabac comme agent de civilisation ; autre part, je trouverai quelque chose de mieux encore ; avec de l'argent et de l'intelligence, tout est possible. Améliorer les populations par l'agriculture, voilà ma tâche, et je l'accomplirai, hron !...

Le baron était consterné à l'idée des bouleversements entrevus ; le voisinage, le département, la province entière, allaient en subir le contre-coup. Et l'existence paisible de la vieille noblesse bretonne ne serait-elle point aussi susceptible d'en être troublée ?

—Cet homme est un véritable suppôt de Satan, pensait-il. Certes, il n'a point conscience de sa perversité ! Il traîne à sa suite tous les maux enfantés par le luxe et les idées modernes. Il faut, de toute nécessité, que j'assume la tâche laborieuse de le faire revenir de ses idées subversives. Ne nous livrons donc pas à la légitime impatience que ses façons incorrectes et ses agissements incohérents font naître à chaque instant dans notre for intérieur.

Pénétré de cette pensée de devoir, le baron s'arma, vis-à-vis de l'irascible agriculteur, d'une longanimité, d'une correction d'attitude absolues, pour éviter de lui rompre en visière.

On rentra dans Maison-Belle pour prendre congé de M^{me} Valrède, puis les visiteurs remontèrent dans l'antique carrosse, déjà tout rempli des fleurs offertes à ces dames. A ce moment, le chef jardinier apparut, chargé d'une nouvelle gerbe que Serge présenta au baron, pour le prier de l'offrir spécialement à M^{lle} Pascale de Trémazan.

—Nous espérons qu'une autre fois elle voudra bien favoriser Maison-Belle de sa présence. Veuillez bien le lui dire de la part de ma mère et de la nôtre, monsieur.

Enchanté de cette attention délicate à l'adresse de sa chère Pascale, le baron voulait cependant refuser.

—Ces dames ont déjà moissonné toutes vos fleurs. En vérité, c'est abuser...

—Eh non ! s'écria M. Valrède père avec bonhomie. Ne vous en gênez donc pas ! Ça repousse, les fleurs ! Et, si elle est un peu fière, votre demoiselle, elle verra que nous sommes de bonnes gens.

On se quitta donc avec force compliments.

—Eh bien, comment trouves-tu les voisines, Xénie ? cria M. Valrède à sa femme, de sa grosse voix bruyante, en se laissant tomber près d'elle dans un vaste fauteuil anglais.

Et comme d'habitude, sans attendre sa réponse, il continua :

—Quelle bonne tête il a fait, ton baron, en visitant la ferme, hein ? Jamais il n'avait vu tant de belles bêtes de toute espèce et si bien tenues ; les vaches charolaises surtout ont obtenu sa haute approbation.

elles étaient propres comme des anglaises, sur leur belle paille fraîche et dorée. Et les chevaux percherons, arabes, russes, mangeant dans du granit rose poli ; pas un cuivre, du nickel partout. Ça lui a fait un effet, ce nickel !... Impossible de lui faire approuver que les chevaux de prix soient laissés libres dans leur box, sans les attacher. Nous n'avons pu nous entendre là-dessus.

M^{me} Valrède répondit de sa petite voix douce, qui faisait immédiatement taire le clairon retentissant de son mari :

—Tous sont fort aimables. La jeune fille surtout est charmante.

—Charmante ! avec sa spontanéité, sa grâce aimable et riieuse ; miss Mountmoreux est bien belle, avouez-le, ma mère ; elle vous plaira aussi, certainement, quand vous la connaîtrez mieux.

—Ta, ta, ta, monsieur mon fils. L'alezane est bien autrement vive et gentille.

—L'alezane ? répéta Serge étonné.

—Eh oui, la petite qui a des cheveux d'or rouge. Elle me convient tout à fait ; je suis sûr que nous serons une paire d'amies. Comment peux-tu trouver l'Anglaise plus à ton goût ? Ça n'a pas de comparaison ; de la bière et du champagne !

Serge sourit sans répondre.

—M^{me} de Rochemais est une charmante vieille femme.

—Oui, oui, Xénie ; mais quant à la tante de M^{lle} Mandoline.

—Miss Gwendoline, mon ami.

—Bon, bon, disons Gouennoline, puisque tu dis que ça se prononce ainsi ; eh bien, la tante est une pimbêche. J'ai voulu lui offrir la main pour descendre des marches dans la serre ; n'a-t-elle pas aussitôt piqué un soleil, baissé les petites soupapes de ses yeux de vieille souris, en me répondant : " Mèci, je souis très bonne toute seule..." A-t-on idée de cela ? Et la Noire pourquoi n'est-elle pas venue ?

—Quelle Noire, mon ami ?

—L'autre, la sœur. Serge m'a dit qu'elle avait les sourcils noirs comme de l'encre.

—Elle n'aime pas à sortir, à se montrer, à cause de sa disgrâce. Quand elle nous connaîtra...

—Allons donc ! Parce que c'est aussi une pimbêche, une orgueilleuse. Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'elle boituche, si elle est aimable et bonne personne ?

XIV

Dans le vieux landau de famille, on était beaucoup moins expansif. Un peu fatiguée, M^{me} de Rochemais s'accotait dans le fond, fermait les yeux, et sa main gauche jouait tout doucement avec sa grande

boucle blanche. Le baron ne s'appuyait jamais. Dans leurs causeries particulières, Floriette prétendait irrévérencieusement que grand'mère faisait ainsi "son chat de satisfaction." Quand, au contraire, elle tirait et secouait la boucle avec agitation, grand'mère faisait "son chat de fâcherie," et ces propos faisaient sourire l'excellente femme. Mais le baron n'aurait supporté ni cette incorrection de langage, ni cette familiarité, bonne pour les petites gens. Assise en face de sa grand'mère, Floriette restait donc silencieuse, tenant ses belles roses thé bien serrées sur sa poitrine ; la jeune fille aspirait la douce et pénétrante odeur qui finissait par l'engourdir et l'emporter sur les ailes d'une rêverie indécise, aussi grisante, aussi subtile que leur parfum. Comme un décor lentement découvert, d'immenses jardins se déroulaient devant elle, tout remplis de fleurs merveilleuses dont les corolles se refermaient sur des insectes aux ailes éclatantes pour les dévorer. Derrière un massif, brillaient entre les branches légères deux yeux gris, profonds et bons, qui, tout doucement, s'emparaient de son cœur.

Gwendoline rompit le silence la première, disant avec ce petit accent anglais si gentil dans sa bouche :

—Cher monsieur, comment pensez-vous de vos nouveaux voisins ?

—Évidemment, ma belle, dit le baron qui donnait quelquefois ce nom d'amitié courtoise à la belle Anglaise, évidemment M^{me} Valrède et son fils paraissent jouir d'une somme d'éducation supérieure à celle de cet agriculteur forcené, qui est un individu des plus incorrects, et leur société pourrait n'être dépourvue de quelque agrément. Toutefois, il y a matière à prolonger ses réflexions sur ce sujet. Leur pensée d'aimable politesse à l'égard de ma filie Pascale m'a été fort sensible, et je désire qu'elle-même en soit touchée. Vous entendez, Floriette, je compte que vous m'aidez à exprimer ce sentiment à votre aînée.

—Oui, mon père, bien volontiers.

—Je ne suis point éloigné de souhaiter qu'il s'établisse des rapports empreints d'une certaine cordialité entre ces Valrède et ma famille, tout en maintenant les distances exigées par la différence des situations sociales. M. Anthime Valrède n'est point un méchant homme, mais il a des idées, des prétentions inouïes, capables d'amener un trouble grave dans l'existence des paisibles populations de nos contrées. Mon devoir est de tenir tête à l'invasion de ce torrent menaçant ; je dois me poser en digue résistante devant le flot des nouveautés qu'il apporte. Pour cela, il me faudra avoir avec M. Valrède plus d'une controverse sérieuse.

Satisfait de cet exposé de sa future conduite, le baron retomba dans la profondeur de ses pensées.

La belle Anglaise avait éprouvé un grand plaisir à retrouver Serge en Bretagne. Elle savait qu'il appréciait hautement son caractère indé-

pendant, plein de franchise et de loyauté, et disait de lui : " Il serait digne d'être Anglais," éloge fort grand dans sa bouche de fille d'Albion, fière de son pays.

Quand elles furent rentrées au manoir, Gwendoline dit à sa tante :

—Et vous, tante, vous n'avez pas dit votre impression de Maison-Belle et de ses habitants ?

—O mon beau cygne, les hommes sont terribles.

Il fut impossible d'obtenir de la digne missis Grenville qu'elle développât ce jugement sévère pour la moins belle moitié du genre humain.

Elle se borna à répondre :

—Ma royale Gwendoline, vous avez dit une fois que M. Serge il serait digne Anglais. Oui, il serait aussi digne de vous, mais je ne puis cacher à vous qu'il m'a payé une grande attention toute cette journée. N'en soyez point jalouse, chère petite chose.

Et la royale Gwendoline de sourire, En anglais, on dit payer une visite, payer attention, comme nous disons en France : faire une visite, faire un doigt de cour.

Peut-être pourra-t-on découvrir ce que signifiait cette exclamation pour missis Grenville : " les hommes sont terribles," en jetant un coup d'œil indiscret sur le livre de bord qui reflétait la transparence de ses pensers.

" Nous sommes tous été visiter les voisins Valrède, à Maison-Beautiful, tous, excepté miss Pascale. Pauvre chère chose ! Elle n'aime pas de promener chez des inconnus parce qu'elle est d'une irregular construction ; je suis trop cœur féminin pour ne pas démasquer cela. Si seulement elle était construite comme je suis moi-même ! La beauté est un cadeau agréable.

" Quelles difficultés dans la vie ! N'ai-je pas été aujourd'hui trop sensibles aux grandes quantités d'attentions que ces messieurs m'ont payées ? M. Valrède le fils il est très charmant avec Gwendoline dont je suis tante, et son père est un homme sans longs discours comme le baron, mais extrêmement sincère et la pensée dans la main. Plusieurs fois, il voulait toujours me secourir pour descendre une marche ou me cueillir une fleur. J'ai résisté beaucoup à cela. O dear me, les hommes sont terribles... Et le cœur est d'une faible fortification féminine contre leur amiabilité trop considérable... Mon toilette était bien dans le situation, sans un laid petit dog qui a voulu se promener avec un os près de moi. M^{me} Valrède, digne lady réellement bien jeune et douce pour un fils de cet âge. Je pense que ce voisinement sera bien agréable pour notre séjour ici."

A son grand étonnement, à sa grande satisfaction, le baron eut moins de peine qu'il ne pensait à persuader à l'austère Pascale d'entrer dans ses vues au sujet des nouveaux voisins.

Elle voulut bien accepter le bouquet remis par Serge et pria Floriette de lui raconter en détail la première visite à Maison-Belle.

Celle-ci le fit aussitôt, avec tout l'entrain, toute l'exubérance inhérente à sa nature prime-sautière ; elle décrivit la maison, parla de tout, même de Schamyl et de Trottignon ; mais arrivée au petit épisode des roses thé, elle fit soudain opérer à son récit une sorte de mouvement tournant et le passa sous silence. Une crainte lui était venu subitement que sa sœur ne souhaitât partager ces fleurs, et combien il lui en eût coûté !... Cette crainte traversa son esprit comme une flèche ; elle se jugea ensuite bien égoïste, eut quelque honte, mais n'osa plus revenir sur l'incident.

Remontée dans sa chambre, elle courut vers le vase de cristal d'où les fleurs semblaient lui sourire, se pencha vers elles et les effleura de ses lèvres. Puis elle les emporta vivement dans son petit atelier, tout en haut, en haut de la vieille tour. Cette pièce était sa retraite favorite, elle venait y peindre des fleurs, y lire de la musique sur un petit piano que sa grand'mère avait fait venir de Paris tout exprès.

Ceux qui prétendent savoir déchiffrer quelque chose dans les cœurs de jeune fille n'ont qu'à employer ici les ressources de leur science. Pourquoi Floriette gardait-elle si jalousement ces roses pour elle, pourquoi ?... Elle-même n'aurait point su le dire clairement.

Dûment mise au courant des incidents de la journée, Pascale dit au baron :

—Je partage absolument votre manière d'envisager la situation, mon père. Je crois, en vérité, que vous avez raison en vous faisant un noble devoir d'opposer la fermeté de vos principes, la sagesse éclairée de votre expérience à cette dangereuse marée montante d'innovations. Je crois démêler en ceci que le jeune Valrède n'est point aussi fougueusement emporté que son père vers ce déplorable courant moderne ; je désire donc vous aider de tout mon pouvoir dans le noble but que vous allez poursuivre. Vous avez bien voulu me confier la direction de votre maison ; souffrez que je me plaise à vous seconder en recevant ces personnes comme peut et sait le faire une fille de la noble famille de Trémazan.

Ravi de voir sa fille dans ces dispositions, le baron la baisa sur le front.

—Vous êtes une grande âme, Pascale, vous savez comprendre toutes choses et accepter les nécessités de l'existence, même lorsque vous pouvez y éprouver fatigue ou difficultés.

Le digne gentilhomme et la fière Pascale, elle-même, pouvaient-ils bien démêler exactement l'impulsion secrète qui gouvernait cette dernière et rendait ces nécessités de l'existence moins pénibles à accepter que son père ne le supposait ?

Si le père nourrissait le désir de combattre les projets et les idées de M. Valrède, la fille se sentait secrètement étonnée d'avoir deviné, senti dans Serge un être absolument indépendant, poliment dédaigneux de cette noblesse de race qui, pour elle, était un piédestal sacré, un don privilégié qui mettait hors de pair ceux qui l'avaient reçu par la naissance. Cette pensée l'irritait ; et, comme le désir de la domination naît fréquemment de la rencontre, du spectacle même de l'indépendance, elle souhaitait de revoir le jeune homme, de le revoir souvent, afin d'arriver à dompter cette fierté, plus grande encore que son orgueil, à elle. L'idée de se retrouver en présence de Serge ne lui était nullement désagréable. Certes, elle n'eût point su exprimer son sentiment d'une façon aussi nette, et peut-être eût refusé de se l'avouer d'une manière aussi claire. Mais n'arrive-t-il pas souvent que nous gardons par devers nous des groupes confus d'idées, de sensations, de désirs, de *vouloirs* demi-inconscients, qui n'attendent qu'une occasion propice de s'affirmer par des faits matériels, ou de se manifester dans la véhémence de l'action ?

XV

Des relations de bon voisinage s'établirent donc entre les deux familles, mais, toutefois, sans acquérir le caractère d'une véritable et cordiale intimité. Malgré la douceur et la simplicité de M^{me} Valrède, le tact supérieur et l'amabilité de M^{me} Rochemais, et le charme de la gracieuse Floriette, cette intimité ne pouvait arriver à s'établir, à cause de la différence grande existant entre les goûts, les idées, les manières de voir et de sentir, en toutes choses, du baron et du riche agriculteur. Rien n'était plus opposé de caractère, plus antipathique de toute pièce que ces deux hommes d'essence si différente. Et, chose bizarre, incompréhensible à mesure qu'ils se fréquentaient, ils devenaient indispensables à la vie l'un de l'autre. Ne pouvant se voir sans entamer des discussions qui menaçaient souvent de devenir orageuses, ils se quittaient mécontents, irrités et ne cessaient de rêver aux moyens de se convaincre mutuellement jusqu'au moment où ils se retrouvaient et recommençaient leurs éternelles discussions.

Pascale faisait des efforts d'amabilité qui étonnaient tous les siens, habitués à la voir toujours se renfermer dans la réserve hautaine et dédaigneuse sous laquelle elle cachait l'humiliation secrète que lui infligeait la constante pensée de sa disgrâce physique. Floriette, qui aimait tendrement sa sœur, malgré sa froideur et sa sévérité à son égard, lui sauta un jour au cou en lui disant :

— O ma grande sœurette, si tu savais comme tu es aimable, quand tu t'y mets...

—Cessez donc, Floriette. Vous avez des manières vraiment inacceptables, indignes d'une fille de votre rang.

—Je te dis que c'est la pure vérité. D'abord, c'est M. Serge Valrède qui l'a dit hier encore. Ainsi !

—M. Serge Valrède ! Je ne puis supposer qu'il se soit jamais permis de s'exprimer à mon égard d'une façon aussi familière.

—Mon imposante sœur, il a dit ceci exactement à grand'mère : M^{lle} Pascale de Trémazan serait une personne accomplie si elle s'abandonnait davantage aux tendances naturelles de son caractère. Là, es-tu contente de cette phrase "correcte" que j'avais traduite à ma façon ?

Pascale ne répondit point ; elle détourna la tête, sentant une rougeur furtive monter à ses joues ; mais sa sœur n'en vit rien.

Très heureux d'avoir trouvé pour sa mère un agréable voisinage dans un pays où il craignait qu'elle ne fût bien isolée, Serge s'efforçait de se maintenir en parfait équilibre entre le plus irascible des pères et le plus obstiné des barons. Plein d'attentions discrètes envers les jeunes filles, de soins empressés envers M^{me} Rochemais et missis Grenville, sur le pied d'une aimable camaraderie avec la belle Anglaise, il s'efforçait de s'assurer de puissantes alliées dans le camp féminin, en cas de "rupture du câble," comme disait sa mère quand ils en causaient ensemble.

—Croirais-tu, Xénie, qu'à ce fils des Templiers, des Croisades, des je ne sais qui... je ne puis faire avaler mon pauvre tabac ? Et d'abord, quelle est cette famille des Croisades ? Il me la jette sans cesse à la tête. Jamais je n'en ai entendu parler. D'où sort-elle ?

M^{me} Valrède essaya de lui donner des explications sur ce sujet, mais il haussa ses vastes épaules carrées, disant :

—Hein ? Tout ça c'est possible ; mais nous ne vivons plus de cette manière. Il faut être de son temps, ou bien l'on n'est qu'une bique, hron !...

De son côté, le baron, souvent découragé, tamponnait péniblement la mèche de Lamartine avec un foulard à ses armes, et versait l'amertume de ses insuccès dans le cœur de Pascale.

—Il n'est véritablement pas permis à un homme intelligent, car il est intelligent, ce Valrède, de persévérer dans ses préjugés, dans ses absurdes visées avec une si remarquable obstination. Ma fille, croiriez-vous que tantôt il m'a encore fort incivilement traité d'homme à préjugés, d'entiché de noblesse, et m'a même lancé plusieurs mots, sans doute, offensants, dans son jargon moderne véritablement incompréhensible, s'écriant que mes appréciations sont fréquemment "d'un baderne" et par trop "raseuses" ?

—Il faut l'excuser, mon père, et ne point quitter l'espérance de l'amener à des idées plus raisonnables. C'est un homme de petite édu-

cation, vous le savez. Ces mots, dont j'ignore, comme vous, la signification, témoignent évidemment de son irritation de vous trouver toujours sous les armes, jamais disposé à lui céder en rien. Ses idées sont absurdes, mais il est évidemment sincère. Je suis donc d'avis de ne point vous lasser ; que de conquêtes se remportent par la patience autant que par la violence d'un effort soudain !

— Il est vrai, vous avez raison toujours, ma chère Pascale ; il faut continuer à lui montrer notre supériorité dans la lutte, dit le baron, reprenant courage, car il avait en sa fille une confiance absolue ; sans s'en douter, il se laissait aisément guider, influencer par elle, ce qu'il n'eût supporté de personne autre.

Les deux familles se voyaient et se recevaient donc souvent, à la grande satisfaction de M^{me} de Rochemais et de Floriette qui, toutes deux, trouvaient quelquefois les étés un peu monotones à Trémazan.

Gwendoline et sa tante se disposaient à partir pour aller passer la fin de la "saison" à Londres. Elles devaient ensuite se rendre aux bains de mer ou à des eaux en vogue ; elles reviendraient à Trémazan vers le mois de septembre.

La veille du départ, les deux jeunes filles causaient ensemble dans le petit atelier de Floriette, au sommet de la vieille tour, tout encombrée d'esquisses, de tableaux, de fleurs, de livres et de musique.

— Surtout pas de paresse ; racontez-moi tout... Est-elle heureuse, cette Gwendoline, de pouvoir ainsi voyager, circuler, aller aux eaux, partout, munie de sa tante !...

— Eh bien, venez avec nous, Flory.

— Méchante ! vous savez bien que père nous accorde à peine trois ou quatre mois de séjour à Paris. Les eaux... perdition !... voyages... pièges !... bains de mer... endroits redoutables !...

— J'aimerais bien meilleur d'avoir un père qui me gronderait, que plus de père ni de mère...

— Pardôn !... je vous ai peinée, ma bonne Gwendoline. A propos de mon père, Richard n'écrit presque jamais. Si vous le voyez, en passant à Paris, grondez-le de ma part, ce vilain !

— Je ne sais si je verrai lui.

— Mais je le veux ; je l'ai informé de votre prochain passage dans ce cher Paris et lui ai donné "l'ordre" d'aller vous présenter ses respects.

— Vous avez fait cela, Floriette, ma chère petite chose.

— Certes, et de mon propre mouvement. Il peut bien se déranger pour aller se mettre aux pieds de mon beau lis blanc, comme dirait missis tante, et se faire gronder de la part de sœurlette. Il est bien à plaindre, vraiment !

Mais Gwendoline ne l'écoutait pas ; absorbée dans ses pensées, elle ne répondait rien.

—Alors vous m'écrirez tout ce qu'il vous dira, et pourquoi il ne donne pas plus souvent de ses nouvelles, et s'il a fait quelque chose pour fâcher père et Pascale... j'en ai peur. Grand'mère, elle, ne se fâche jamais. O Gwendola, j'aime bien ma pauvre Pascale, et plus encore parce qu'elle est... qu'elle n'est pas... comme une autre ; mais, voyez-vous, si elle avait votre caractère, je l'aimerais encore plus. Vous auriez été mon idéal de sœur adorable, adorée.

Gwendoline rougit un peu en répondant :

—Ne suis-je pas amie ? amie, c'est sœur choisie.

—Oui, beau lis, oui ; mais, un jour, quelque vilain mari vous gardera dans votre île, dans votre bête d'île, et je ne vous verrai plus. Cela me va déjà chagrinant.

—Je ne sais pas si je marierai jamais, Flory, dit Gwendoline d'un ton empreint d'une certaine tristesse.

—Vous êtes bien trop belle, trop bonne, trop charmante pour ne pas vous marier. Bien sûr, vous avez une foule d'amoureux par tous pays, hein, "royale nièce" de votre tante ? Mais jamais vous ne voulez me raconter cela.

—Je ne pense pas tant de ces choses, très chère. Je suis toute contente avec beaucoup d'amis, et vous principalement.

—Moi la première ! moi avant tout ! s'écria Floriette, en passant ses bras autour du cou de Gwendoline, et fondant en larmes.

—Qu'avez-vous, ma *dearest* ? dit la jeune Anglaise toute inquiète. Dites à moi tout de suite...

—Je n'ai rien, rien qu'envie de pleurer bien souvent, moi qui suis si gaie. Il faut m'aimer beaucoup, Gwendoline ; j'aime tant qu'on m'aime ! Et puis je me tourmente tout d'un coup sans savoir pourquoi. Il me semble que des malheurs nous guettent, nous menacent...

—Et pourquoi ? dites, bien chère, quelle raison ?

—Aucune. Mais je pressens, je vois bien qu'il se passe des choses qu'on ne me dit pas. Mon père est souvent absorbé, soucieux. Rien ne m'ôtera de l'idée que Richard est pour quelque chose dans ses préoccupations.

Miss Mountmoreux tressaillit légèrement. Peut-être en savait-elle à ce sujet plus qu'on ne pensait, mais sa discrétion, son extrême délicatesse, l'empêchait de jamais en parler avec M^{me} de Rochemais, ni avec sa jeune amie. Encore bien moins avec le baron et Pascale ; pour rien au monde, elle n'eût voulu s'immiscer dans leurs affaires de famille, ni scruter leurs pensées à cet égard.

Les deux jeunes filles se quittèrent donc en s'embrassant tendrement. Missis Grenville éprouvait moins de regret que sa nièce de ce départ, car elle aimait beaucoup la vie agitée des eaux, des voyages, des bains de mer.

XVI

Depuis quelque temps, M. de Trémazan paraissait en effet soucieux et préoccupé ; il avait avec M. de Saint-Giles, le jeune receveur, de fréquents entretiens dans son cabinet de travail ; mais personne ne pouvait deviner le sujet de ces conversations mystérieuses, et aucun membre de la famille ne se fût permis de l'interroger. Seule, Pascale pouvait ne point l'ignorer, mais jamais un mot n'avait dévoilé sa pensée à cet égard.

Le notaire, M^{re} Ardoiseau, était quelquefois admis en tiers. Ces jours-là, on entendait le bruit de chaudes discussions s'élever dans le cabinet du baron, mais les murs discrets n'en laissaient rien passer.

Floriette, intriguée, inquiète, un peu curieuse, comme toutes les jeunes filles s'arrangea de façon à rencontrer le notaire, comme par hasard, dans les allées du parc, un jour qu'il sortait d'une de ces mystérieuses conférences. Tout franchement, et sans le moindre détour, elle l'interpella de son ton enjoué.

— Bonjour, monsieur le notaire conspirateur. Que complotiez-vous donc avec mon père et ce receveur mystérieux et blond ?

Au lieu de lui répondre sur le même ton, le notaire répondit d'un air morose :

— Chère demoiselle, j'ai peur que ce ne soit pas grand'chose de bon...

— Dites vite, monsieur Ardoiseau, reprit-elle tout inquiète.

Le notaire s'arrêta et la regarda un instant en silence, puis il secoua sa bonne tête ronde.

— Que se passe-t-il ? reprit la jeune fille devenant tout à fait sérieuse.

— Rien pour le moment, chère demoiselle, mais laissez-moi vous dire que tout mon dévouement vous est acquis, et... Enfin, il suffit !... monsieur votre père a quelquefois tort d'écouter certains conseils moins désintéressés qu'il ne le croit, car il n'entend rien aux affaires... Et ensuite M. Richard, votre frère...

— Mon frère ! Que lui est-il arrivé ?

— Rien... rien, ne prenez pas cet air angoissé, ma chère bonne demoiselle. Mais enfin... c'est terrible d'être jeune d'une certaine manière... l'argent file vite avec lui.

— Les affaires... mon frère... de l'argent ? Monsieur Ardoiseau, tout cela est du latin pour moi... mais je sens, je devine qu'un danger menace ma famille... Que puis-je faire ? Parlez-moi, mon cher monsieur Ardoiseau, je vous en prie ne me cachez rien. Ma mère m'en a laissé de cet argent, à ce que dit grand'mère ; ne peut-on le prendre pour arranger ces vilaines affaires ?

Le notaire demeura un instant sans répondre, la regardant avec un

mélange d'admiration et de curiosité, comme si on lui eût parlé d'une chose à la fois amusante et triste.

— Bonne chère gentille demoiselle, vous êtes un ange... J'ai eu tort de vous alarmer. Surtout ne me trahissez point.

— Mais vous ne m'avez rien dit !

— C'est encore trop. Je vous le répète ; vous ne doutez pas de mon dévouement pour vous d'abord, pour votre famille ensuite ?

— Merci, mon cher monsieur Ardoiseau. Mais pourquoi moi d'abord, comme vous dites ? Je n'ai rien fait, jamais, pour mériter cette première place dans votre bonne amitié.

— Mais tout le monde vous aime, ma chère demoiselle, depuis nos pauvres paysans jusqu'à... vous savez bien qui... non ! vous avez le talent de me faire bavarder, moi, un sage notaire ! Je me sauve, j'ai des lettres et des télégrammes à faire envoyer de Brest, il faut que je me dépêche... Adieu, adieu.

Il revint sur ses pas.

— Surtout pas un mot. À personne.

Et il se sauva, trottant sur ces petites jambes potelées, vers la porte du parc où l'attendait son américaine, haute sur roues, et bien attelée d'une excellente bête qui faisait lestement ses cinq lieues à l'heure.

La jeune fille restait immobile toute préoccupée, se demandant si elle ne ferait pas prudemment de parler à sa grand'mère des demi-mots échappés au notaire.

XVII

En août, Gwendoline et sa tante revinrent à Trémazan, à la grande satisfaction de toute la famille, et principalement de Floriette. Visites et promenades reprurent donc avec plus d'entrain que jamais. Miss Mountmoreux excellait à organiser les parties, à reprendre son grand air tranquille de souveraine en voyage. Ni le temps, ni l'heure matutale, ni la fatigue, ne l'arrêtaient ; toujours belle, souriante et calme, elle était la première levée, prête et correcte, jamais en retard ni de mauvaise humeur.

Le baron appréciait beaucoup cette manière d'être ; la charmante Anglaise avait su lui plaire et capter sans effort toute sa bienveillance. Pascale seule restait rétive, défiante et froide sous sa politesse cérémonieuse.

Dans une de ses visites à la famille de Trémazan, M^{me} Valrède exprima une fois le grand désir de visiter le Finistère et ses curieuses villes anciennes. Le baron avoua ingénument que, bien qu'il habitât le pays depuis longues années, jamais cette idée ne s'était présentée à

l'examen de sa pensée quotidienne, sa fille Pascale aimant peu les déplacements et redoutant volontiers toutes les fatigues.

— Mais je suis allée l'année dernière à Saint-Pol, avec grand'mère et Gwendoline, voir notre grand'tante de Kercambo, M^{me} Valrède sera certainement charmée de parcourir ces coins si curieux de la vieille Bretagne. Nous pourrions... je serais enchantée...

— Vous avez, suivant votre coutume, grande hâte de décider toutes choses à votre gré, Floriette !

— Pardon, mon père... je pensais que vous permettriez, que...

— Ne sauriez-vous laisser toute initiative à votre sœur aînée, à votre père, au sujet de ce qu'il convient de faire ?

Elle se tut et baissa les yeux, toute honteuse d'être ainsi réprimandée

— Monsieur, dit Serge en intervenant, voulez-vous me permettre de vous soumettre un plan qui aurait peut-être l'heureuse chance d'être agréé par ces dames ?

Le baron daigna incliner courtoisement la tête, et le jeune homme continua :

— On pourrait disposer des relais sur la route de Lesneven à Saint-Pol ; ces dames ne quitteraient point leur landau.. On irait à petites journées à travers un pays charmant : arrêt à Saint-Pol-de-Léon, pour voir les églises ; visites à Roscoff et retour par Morlaix, où mon yacht serait à leur disposition pour les ramener ici par mer. Toute fatigue leur serait ainsi évitée. Ma mère la redoute, du reste, plus que personne. Qu'en pense mademoiselle de Trémazan ?

Il se tourna vers Pascale d'abord, puis vers M^{me} de Rochemais, manœuvre pleine de diplomatie dont la fine et bienveillante femme lui sut un gré infini. Elle vit qu'il avait parfaitement deviné que sans l'assentiment de Pascale, rien ne se faisait dans la famille.

Le baron regarda sa fille comme s'il attendait sa décision pour se prononcer ; mais personne ne remarqua le léger froncement des sourcils du jeune Valrède, provoqué sans doute par la différence notoire marquée avec laquelle le père de famille traitait ses deux filles, même devant des étrangers, tant cette façon d'agir lui était devenue naturelle et coutumière.

Pascale resta un moment silencieuse.

— Disez votre pensée, je vous en prie, ma très chère mademoiselle, s'écria naïvement missis Grenville ; je ne saurais le deviner, car vous avez un visage réellement imperméable. Et j'aimerais beaucoup de faire cette promenade.

— Oh ! Pascale, dis oui ! Je serais si contente ! glissa Floriette dans l'oreille de sa sœur, mais point si bas que tout le monde ne l'entendit.

Une fois encore, Serge fronça ses épais sourcils.

—Mais... dit enfin Pascale, si tout le monde le désire, je ne voudrais certes pas être un obstacle... Je me ferai un plaisir de promener M^{me} Valrède dans notre beau pays breton. Ce sera avec un sentiment de joie mélangé d'un légitime orgueil que je lui en montrerai les beautés. Ne suis-je pas d'un sang qui est lié à toute l'histoire de la Bretagne ?

— Vous voyez, madame, combien ma chère fille est toujours, empressée de se rendre agréable à tous, à sacrifier même son inclination pour le repos et la solitude, enfin de ne priver personne d'un plaisir ou d'un délassement compatible avec le goût et les bienséances.

—Mèci, my dearest Pascale, dit Gwendoline de sa voix calme ; vous êtes vraiment bien aimable de consentir à accompagner nous et descendre ainsi de votre tabouret de statue.

Tout le monde sourit, sans oser rire tout à fait, à l'exception de Pascale, un peu mécontente, car elle saisissait parfaitement le sens de ce remerciement empreint d'une légère ironie. Elle sentait en outre le regard de Valrède obstinément fixé sur elle, comme s'il eût voulu scruter le fond de sa pensée intime.

M^{me} Valrède dit alors de sa voix douce :

—Je vous suis fort reconnaissante ; alors nous laisserons mon fils s'occuper de tous les détails de cette excursion, qui ne saurait manquer d'être intéressante et charmante, avec un guide tel que vous, mademoiselle.

Floriette, cachée derrière sa grand'mère, saisissait une des grandes boucles blanches qui roulaient sur son épaule, et disait tout bas en la tirant doucement :

—O grande belle boucle de bonne grand'mère, que je suis contente ! Comme je vais *nous* amuser... j'aime tant à aller et venir... chut ! grande boucle, ne le dites à personne, mais je suis ravie, ravie... voilà une Pascale aimable, condescendante, étonnante... une Pascale inédite, car si elle avait dit "non", cette Pascale pleine de bénignité, tout ratait.

Grand'mère et la boucle blanche ne furent pas seules à entendre cet épanchement intime de la jeune fille ; quelqu'un aussi l'entendit et vit fort distinctement des yeux de saphir brillants de joie ; un singulier sourire passa comme un éclair sur un visage impassible, pour aller se perdre sous des moustaches reliées à des favoris bruns taillés à la mode russe.

M. Anthime, invité et consulté, répondit à sa femme :

—Eh, va donc te promener à ton gré, Xénie, si cela te fait plaisir, avec ou sans ces empaillés de baron et de sa fille, la grande noire. L'autre, la blonde feu, je ne dis pas ; elle est vivante, celle-là ! Ah ! pourquoi ton ours gris est-il toqué de cette grande Anglaise ! Une

belle fille, un brin magnifique, c'est vrai, et riche, mais.. Enfin, ça le regarde. Te faut-il de l'argent ?

— Pourquoi faire, mon ami ? Serge s'occupera de tout.

— Mais pour jeter à ces fainéants de gens sans pieds ni mains auxquels tu aimes à donner, et Dieu sait s'il en manque dans ce misérable pays ! Un tas de paresseux ! Attends, quand ma culture du tabac aura réussi, il y aura de l'ouvrage pour tous, et le premier fainéant que j'attrape, je l'étrille comme un cheval de Cosaque.

— Pourquoi ne viendriez-vous pas avec nous, mon ami ?

— Moi ? Eh, veux-tu que j'aie perdu mon temps à regarder des paysages et de vieilles bâtisses bonnes à rien ? J'aime bien mieux travailler à installer ma deuxième ferme pour les prés-salés. Voilà encore une chose que ton baron ne peut digérer, sous prétexte que cela ne s'est jamais fait ici. La belle raison ! Il est de cette force ; je n'aurai jamais fini de me disputer avec lui. J'en étouffe souvent.

M^{me} Valrède n'insista pas ; elle craignait trop que le caractère emporté de son mari ne finit pas amener une brouille sérieuse avec les Trémazan. Peut-être son cœur maternel caressait-il quelque doux rêve qu'elle eût été bien attristée de voir dissipé pour des causes aussi futiles.

Le baron, de son côté, exprima son regret en termes des plus corrects, mais au fond il éprouva un certain allègement à la pensée de n'avoir pas à vivre pendant plusieurs jours dans la compagnie d'un homme dont les principes, les idées subversives et les façons familiaires se trouvaient en complète opposition avec les siens.

Quand on a l'heur d'appartenir à la bonne noblesse bretonne, on doit tenir, à l'égard de toutes choses, une règle de conduite absolument inflexible. Ce personnage inouï ne lui avait-il pas encore fait cette sortie inqualifiable les jours précédents, en regardant le jardinier qui taillait des branches mortes :

— Voilà comment on rajeunit les arbres ; c'est comme les familles. Vous auriez dû, monsieur le baron, mettre M^{lle} Pascale au couvent, car, enfin, elle est une branche sèche dans votre famille...

Pascale !... M^{lle} de Trémazan ! être ainsi traitée par ce fabricant de pains de sucre ! La comparer... oh ! la mettre au couvent ! elle, l'âme de la maison de Trémazan, une branche sèche...

Le baron suffoquait. L'autre avait eu l'audace sans pareille d'ajouter tout tranquillement :

— ...Et ensuite marier M^{lle} Floriette, qui est d'une jolie santé et fraîche comme un matin de mai. Car, enfin, les jeunes filles ne sont pas au monde pour qu'on en fasse des conserves.

Le baron n'avait pas répondu de suite, tant il était saisi, suffoqué de cette manière véritablement sans gêne d'énoncer des idées en

complète opposition avec ses principes et les coutumes admises dans la vieille noblesse bretonne.

—Monsieur ! monsieur de Valrède !...

—Valrède tout court, s'il vous plaît, sans " de."

—Veuillez admettre, monsieur, que je ne permets à personne de s'immiscer dans la direction de ma famille.

—Je ne m'immisce pas dans rien du tout. Je dis seulement qu'il n'y aurait pas de mal de marier votre jolie petite à un gentil garçon comme...

—Je ne donnerai jamais mes filles qu'à des gentilshommes de bonne souche, de sang noble ; ma fille cadette ne sera mariée qu'après sa sœur, sachez-le, monsieur. Ce sont des choses décidées, arrêtées et qui ne se feront qu'avec le consentement, l'approbation de notre prince.

Oh ! bien alors, c'est complet ! dit Valrède en gonflant ses grosses joues, hérissant ainsi sa barbe grisonnante, ce qui donnait à sa figure un air comique et formidable.

Le baron, très froissé, l'avait quitté en le saluant avec raideur. Anthime avait raconté cette scène à sa femme, en riant de son rire bruyant ; mais Xénie l'avait grondé.

—Ah ça, avait-il répondu tout prêt à se mettre en colère, ah ça, il est fou, ce bonhomme ! Où pense-t-il dénicher un époux pour sa disloquée, qui n'a rien d'aimable encore ! Ils n'ont déjà pas tant d'argent, ces Trémazan du vieux manoir de la vieille Tour ; et il m'est revenu que ton baron compromettrait à la sourdine sa fortune dans des spéculations absurdes.

—Vraiment ? Qui a dit cela ?

—Des gens bien informés. Les " on dit " sont généralement les avant-coureurs de mauvaises nouvelles. Il paraît aussi que le fils, l'officier, croque l'héritage par avance. Tu verras qu'un beau jour ces nobles gens, ces orgueilleux de la vieille Bretagne, se trouveront sur la paille. Qu'ils ne fassent donc pas tant les fiers !

—J'espère bien que vous vous trompez, mon ami.

—Me trompe pas. Sais ce que je dis. Un homme qui n'admet aucun progrès, aucune amélioration dans l'agriculture, un homme qui déteste Paris et les chemins de fer, vois-tu, Xénie, un homme comme cela n'est pas de son temps. Il coulera bientôt, à pic ! hron.

PIERRE GAEL.

(A continuer.)